

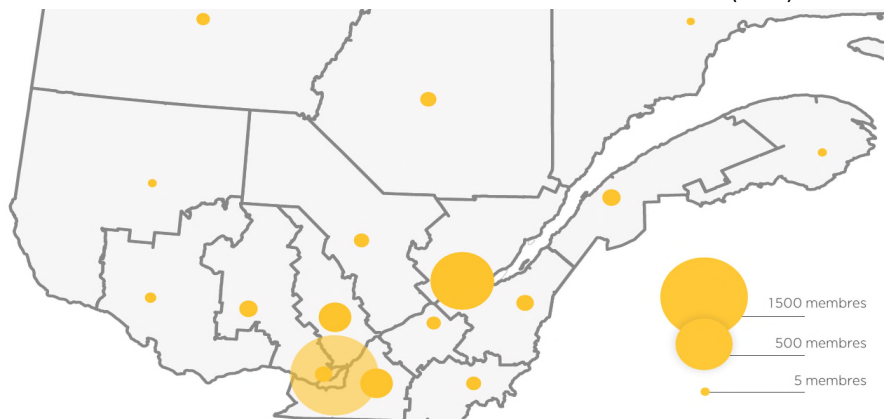
**DEMAIN, C'EST MAINTENANT ;
LA TRANSITION
EST EN MARCHÉ**

**RAPPORT
ANNUEL INTÉGRÉ
DE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

2016

**CAISSE.
D'ÉCONOMIE.
SOLIDAIRE.**

MEMBRES ENTREPRISES SELON LES RÉGIONS ADMINISTRATIVES (2016)



Nos membres œuvrent dans tous les secteurs d'activité du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord-SCIAN, à l'exception du secteur Extraction minière, exploitation de carrière et extraction de pétrole et de gaz.

PARTOUT AU QUÉBEC, LA CAISSE DES MOUVEMENTS SOCIAUX, DES ENTREPRISES COLLECTIVES ET DES CITOYENS ENGAGÉS

46 ans d'expérience

Experte en investissement responsable

Spécialisée en financement d'entreprises collectives (coopératives et OBNL)

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	3	Partenariats innovateurs	32
Demain, c'est maintenant ; la transition est en marche	3	Appui à des initiatives audacieuses : FADM, dons, commandites	34
Déclaration sur la pertinence du développement durable	5	Principaux bénéficiaires 2016 du FADM	35
LA GOUVERNANCE	6	LA CAISSE DE L'HABITATION COMMUNAUTAIRE	41
Réunions	6	Refinancement en habitation communautaire	42
Conseil d'administration	6	Expertise reconnue	43
Conseil de surveillance	7		
Direction générale	8	REVUE FINANCIÈRE	44
Rapport de la présidente du conseil de surveillance	9	Faits saillants	44
Certification	10	Volume d'affaires	44
Mission de notre coopérative de services financiers	10	Bilan	45
		Ratio de capital	45
		État du résultat	46
NOTRE CARREFOUR UNIQUE	12	Sommaire du portefeuille de prêts	46
Portrait officiel de la Caisse	12	Sommaire du portefeuille de dépôts	47
Des échanges pour mieux répondre à vos besoins	13	Fonds de participation	47
Faits saillants	19	À la demande de l'Autorité des marchés financiers	48
		Impact économique indirect	49
LA CAISSE DES MOUVEMENTS SOCIAUX	20	LA GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS	50
Solidarité dans les moments difficiles : épargne solidaire, [...]	21		
Fonds de soutien à l'action collective solidaire	21	CONTRIBUTION DES EMPLOYÉS	52
Solidarité internationale, affiliations et alliances	22		
LA CAISSE DES CITOYENS ENGAGÉS	24	NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE	55
Épargne, prêts, nouveaux membres	24		
Investissement responsable	26	COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTS	59
		Nouveau logo	59
LA CAISSE DES ENTREPRISES COLLECTIVES	28	45 ans d'histoire et un livre	59
Épargne, financement	28	Quelques activités organisées par la Caisse	60
Notre contribution à la vitalité de l'économie sociale du Québec	29	Sur le Web et dans les médias	61
Quelques prix nationaux reçus par nos membres	31	Index de contenu GRI	62

Ce présent rapport de la **Caisse d'économie solidaire Desjardins** est un rapport annuel intégré de développement durable 2016. **Il a été préparé en conformité avec les critères essentiels des « Standards » de la « Global Reporting Initiative »**. Nous vous invitons à prendre connaissance des impacts sociaux, économiques et environnementaux de nos actions.

RAPPORT DU PRÉSIDENT



ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



DEMAIN, C'EST MAINTENANT ; LA TRANSITION EST EN MARCHÉ

Quel paradoxe !

Alors que les enjeux environnementaux et sociaux montent en puissance et imposent l'urgence d'agir, bien des réponses politiques relèvent du déni et d'autres exacerbent les tensions.

Alors que les initiatives écologiques se multiplient et que la défense du bien commun s'accroît, les projets pétroliers redémarrent et les budgets militaires montent en flèche.

Alors que la société civile, et particulièrement sa jeunesse, se réseautent pour donner du volume à la production durable et à la consommation responsable, des populistes de tout poil, toujours plus nombreux, s'installent dans des postes majeurs de commande pour servir les intérêts d'une toujours plus petite minorité.

Quel paradoxe ! Ils sont à ériger un immense mur autour du progrès humain, alors que sur le terrain, concrètement, des milliers et des millions de personnes et de collectifs portent des projets pleins d'ouverture et d'avenir pour le monde et la planète. Au Québec, la Caisse d'économie solidaire les accompagne... depuis 46 ans.

La Caisse des mouvements sociaux

La Caisse, c'est plus de 3 000 organisations, associations et syndicats et plus de 11 000 citoyennes et citoyens. Les premiers sont des acteurs et des promoteurs d'activités économiques sociales et solidaires ; les deuxièmes sont désireux de voir leurs avoirs gérés en fonction de leurs valeurs et de leurs objectifs de société. Tous sont soucieux qu'émerge un nouveau modèle de développement.

La Caisse est une institution. Elle a sa mission. Elle a sa fonction. Son rôle est spécifique. Mais, au Québec, elle n'intervient pas seule. Elle est au cœur d'un véritable écosystème financier avec plusieurs intervenants qui viennent en appui à l'économie sociale. Elle nourrit aussi des liens avec des instituts de recherche, des pouvoirs publics et même des dispositifs internationaux de promotion d'un modèle alternatif de développement. C'est cet écosystème qui donne des mains aux désirs de transformation concrète que portent des centaines d'organisations et des milliers d'individus, particulièrement jeunes, de notre société.

Petit à petit, la Caisse est devenue, et devient toujours, la Caisse des mouvements sociaux et celle des militantes et des militants de la transformation sociale.

Plus encore, la Caisse s'oblige à être disponible pour tous. C'est ainsi que, en 2016, elle a accepté le mandat de présider la Table d'initiatives stratégiques en entrepreneuriat collectif (TISEC), récemment créée par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation (MESI) et qui met à contribution les directions des deux principales organisations de promotion de l'économie sociale et solidaire du Québec que sont le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et le Chantier de l'économie sociale.

Parce que demain, c'est maintenant

La cadence « sociale et environnementale » s'accélère. Les enjeux s'alourdissent. Le temps presse, nous disent les scientifiques. « Demain, c'est maintenant », dirons-nous.

Chaque année, la Caisse met l'épaule à la roue de l'innovation et 2016 aura vu naître plusieurs nouvelles initiatives. Notamment, a été lancé le programme Jeunes entreprises collectives, en partenariat avec le réseau PME Montréal, que la Caisse souhaite étendre à tout le territoire québécois à compter de 2017. A été développé le projet de crédit rotatif, en partenariat avec Fondation CSN et la Coop Carbone, dont la Caisse souhaite le rodage en 2017. A aussi été étudié un projet d'Obligations communautaires, en partenariat avec Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS), dont on a déjà vu les premières retombées positives pour les entreprises collectives ayant participé au projet pilote.

Travailler au démarrage des entreprises et les accompagner dans leur pérennisation, la Caisse sait faire. À cette enseigne, elle a redoublé d'efforts dans le contexte de la disparition des Centres locaux de développement (CLD) et de la réorganisation substantielle et sévère que le gouvernement a fait subir aux Corporations de développement économique communautaire (CDEC). La hauteur des défis, qui s'ajoute à l'accélération du temps « social et environnemental », exige cependant plus que jamais un changement d'échelle de ces mêmes entreprises. Pour les aider à grandir, la Caisse et ses partenaires développent de nouveaux dispositifs de financement.

Pour faire la différence

S'il est un secteur qui illustre clairement la stratégie globale de la Caisse, c'est celui de l'habitation communautaire. Ce secteur représente 60 % des investissements aux entreprises collectives de la Caisse et plus de 500 des organisations membres de cette dernière y sont impliquées. Pour ce secteur, 2016 est une grande année : sa mobilisation a permis à Desjardins de déposer une offre compétitive et à la Caisse de redevenir l'acteur bancaire principal du programme AccèsLogis. La réputation de la Caisse dans le domaine a même conduit le ministre canadien de la Famille, des Enfants et du Développement social, Jean-Yves Duclos, à l'interpeller pour qu'elle fasse valoir son expertise dans le cadre d'une consultation visant à doter tout le Canada d'une stratégie nationale sur le logement. La Caisse a répondu « oui ».

En « faisant de la banque » autrement

Nous le répétons : il est possible de « faire de la banque » autrement. Et nous le faisons en mettant les capacités financières des mouvements sociaux et des individus désireux d'une gestion socialement responsable de leurs avoirs au service d'initiatives collectives et d'activités économiques qui poursuivent des objectifs clairs et concrets de développement plus juste, plus vert et plus solidaire. Nous le faisons également en mettant à la disposition des épargnants des outils d'intervention directe allant dans le sens proposé. Le renoncement des dirigeants à être indemnisés pour assumer leurs responsabilités à la Caisse, le renoncement aux ristournes individuelles de la part de tous les membres de la Caisse et l'apport du Fonds de soutien à l'action collective solidaire, dans lequel des épargnants renoncent à leurs intérêts, libèrent annuellement et systématiquement plus d'un million de dollars. La Caisse utilise cette somme pour appuyer le démarrage et le développement de projets collectifs correspondant aux valeurs et aux objectifs identifiés.

Plus nombreux et nombreuses

Nous sommes près de 15 000 membres. Et nous faisons tout cela ! Imaginez si nous étions 25 000 ! Nous sommes en route. En 2016, la Caisse a vu son actif croître de 7,8 %, son meilleur taux depuis 2010. Se sont aussi accrus ses portefeuilles de prêts et d'épargne. Et plusieurs nouveaux membres ont joint la Caisse. Des jeunes, en particulier. C'est le résultat d'une approche « médias sociaux » bien ciblée, mais c'est surtout la concordance entre les valeurs de la Caisse et celles de la génération montante qui explique ces nouvelles adhésions. Globalement, la Caisse d'économie solidaire demeure un secret trop bien gardé. Pour les mouvements sociaux. Pour les individus. Elles et ils viennent dès qu'ils nous connaissent. À nous de les inviter à se joindre à notre mouvement collectif pour que la finance serve les gens et les communautés, et non le contraire.

Demain, c'est maintenant. Agissons ensemble.

Gérald Larose, président

Marc Picard, directeur général

DÉCLARATION SUR LA PERTINENCE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Notre coopérative financière est investie du devoir de pérennité envers ses membres, ses salariés et les collectivités locales du Québec. Dans cette perspective d'avenir, nous reconnaissons la pertinence du développement durable et nous avons l'intention de poursuivre nos actions en cohérence avec cette vision. L'approfondissement de notre approche en développement durable et l'intégration de celle-ci dans nos pratiques feront l'objet d'une attention particulière dans notre planification stratégique 2017–2020. Il est nécessaire, pour une institution financière comme la nôtre, d'aller au-delà de l'habituel équilibre entre les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Notre institution se doit d'être un modèle de cohérence entre ses actions et ses valeurs. Nos membres nous choisissent pour notre expertise spécialisée en économie sociale et en investissement responsable, mais aussi pour nos valeurs et notre vision d'une société plus juste, plus solidaire et plus durable. En conséquence, nous nous engageons à leur rendre compte de nos actions. Consultez notre rapport annuel intégré de développement durable 2016, préparé en conformité avec les critères essentiels des « Standards » de la « Global Reporting Initiative ».

Gérald Larose, président

Marc Picard, directeur général



© Denis Gendron

LA GOUVERNANCE

Structure de gouvernance de l'organisation, y compris les comités de la plus haute instance de gouvernance

Assemblée générale des membres

Élection d'un conseil d'administration et d'un conseil de surveillance.

Conseil d'administration

Quinze membres non rémunérés se consacrent bénévolement à l'administration de leur coopérative provenant de 8 groupes.

Conseil de surveillance

Cinq membres non rémunérés qui veillent à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération faisant rapport à l'assemblée générale des membres.

Comité exécutif

Formé de trois administrateurs rééligibles, choisis chaque année par le conseil d'administration, à sa première réunion après l'assemblée annuelle. Le président, le vice-président et le secrétaire sont membres d'office du comité, et ils y remplissent les mêmes fonctions qu'au conseil d'administration.

Comités chargés de la prise de décisions sur les questions économiques, environnementales et sociales

Ces comités sont le conseil d'administration, le comité exécutif et le comité de direction (le directeur général, les directions des services et les directions des deux centres de services : Québec et Montréal/Lanaudière).

Élus en assemblée générale annuelle

Représentants de **8** groupes

Tous bénévoles

Ils ont tous renoncé à une rémunération

+ 30 000 \$

RÉUNIONS

7 du conseil d'administration

2 du comité exécutif

4 du conseil de surveillance, dont une rencontre conjointe avec le conseil d'administration

CONSEIL D'ADMINISTRATION, 15 membres

Gérald Larose, président (professeur invité, École de travail social de l'UQAM depuis 1999)

Léopold Beaulieu, premier vice-président (président-directeur général de Fondation CSN)

Hubert Fortin, deuxième vice-président (retraité de l'éducation, consultant en gestion et éducation)

Christiane Fradette, troisième vice-présidente (retraîtée de la CSN, bénévole à la Maison d'hébergement Multi-Femmes)

Brigitte Duchesneau, secrétaire (conseillère municipale à Ville de Lévis)

Claude Allard, administrateur (préposé aux bénéficiaires au Centre d'accueil Le Faubourg, responsable à la vie régionale et au dossier environnement au Conseil central de Québec–Chaudière-Appalaches CSN).

Denise Boucher, administratrice (retraîtée de la CSN, représentante désignée du comité exécutif de la CSN)*

Thérèse Chaput, administratrice (retraîtée de la CSQ, présidente du Centre Lanaudière d'emploi pour femmes et de Perspectives nouvelles)*

Sokchiveneath Taing Chhoan, administrateur (directeur principal du développement socio-économique de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec)

Diane Fortin, administratrice (au service de Revenu Québec depuis 1997 et trésorière du comité exécutif du SPGQ)

Garry Lavoie, administrateur (directeur général de la Coopérative funéraire des Deux Rives.)*

Josée Montpetit, administratrice (chef de la trésorerie du Cirque du Soleil jusqu'à juin 2016, travailleuse autonome)

Louise Pettigrew, administratrice (membre du conseil d'administration du Groupe femmes, politique et démocratie, retraitée et représentante désignée de la CSQ)

Jeanne Robin, administratrice (directrice générale adjointe de Vivre en Ville)

Denis Roy, administrateur (trésorier et directeur des finances et des technologies et consultant en immigration à l'Union des producteurs agricoles)*

*Membres sortants et rééligibles

CONSEIL DE SURVEILLANCE, 5 membres

Céline Chicoine, présidente*

Marie-Pierre Jacob, secrétaire

Jean-Emmanuel Bouchard, conseiller

Jean-Sébastien Dufresne, conseiller*

Gabriel Chaloult-Lavoie, conseiller

*Membres sortants et rééligibles



La Caisse valorise l'engagement personnel, la participation, le développement du potentiel de chacune et de chacun, la capacité de faire ensemble, la reconnaissance et la responsabilité à l'égard des résultats obtenus, le tout soutenu par un leadership inspirant. Cet article tiré du projet coopératif est repris dans la convention collective.

© Denis Gendron

DIRECTION GÉNÉRALE

De gauche à droite sur la photo :

Patrick Meunier, directeur, Ressources humaines (jusqu'en juin 2016)

Emmanuelle Dulondel, directrice, Services aux entreprises collectives et aux particuliers, Centre de services Montréal

Ghislaine Boutin, directrice, Convenance, finance et gestion des risques

Carole Verreault, directrice, Services aux entreprises collectives et aux particuliers, Centre de services Québec

Luc Rabouin, directeur, Développement stratégique et communications

Yves Savard, directeur général adjoint, Services aux entreprises collectives et aux particuliers

Colette Harvey, directrice, Soutien au projet coopératif (jusqu'en juin 2016)

Marc Picard, directeur général

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le conseil de surveillance veille à ce que la Caisse s'assure de ses responsabilités en matière d'éthique, de déontologie et de coopération.

Surveillance des dimensions éthique et déontologique

Chaque année, les dirigeantes, les dirigeants et les employés de la Caisse renouvellent leur engagement à respecter le Code de déontologie Desjardins. Ce code précise les comportements attendus et ceux jugés non acceptables.

Sur le plan éthique, le conseil de surveillance s'est assuré que la Caisse, les dirigeants et les employés ont pris en compte les valeurs de Desjardins pour guider leur conduite.

Voici le bilan de la surveillance relative à trois règles déontologiques pour la dernière année :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée.
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées¹ à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. Les prêts qui leur ont été accordés totalisent 1 032 727 \$.
- La Caisse et ses centres n'ont octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées² par le Code.

1 Personnes intéressées : les dirigeants et le directeur général de la Caisse, les dirigeants de la Fédération des caisses Desjardins du Québec et leurs personnes liées.

2 Personnes visées : les personnes intéressées, les employé-es de la Caisse, les gestionnaires des centres et leurs personnes liées.

Surveillance de la dimension coopérative

Sur le plan de la dimension coopérative, le conseil de surveillance doit notamment s'assurer de l'intégration des valeurs de Desjardins dans les pratiques commerciales et les pratiques de gestion de la Caisse. Il doit également veiller à ce que la Caisse contribue au développement de son milieu et à l'éducation économique et financière des membres. Enfin, le conseil s'assure que les membres sont informés sur les sujets d'importance pour eux.

Ainsi, au cours de la dernière année, les activités du conseil ont porté sur les éléments suivants :

- la participation des membres à la vie associative, notamment les mécanismes mis en place par la Caisse pour informer, écouter et consulter ses membres ;
- les activités et les moyens offerts aux membres pour les accompagner dans leur gestion financière ;
- les stratégies mises en place par la Caisse pour améliorer la satisfaction des membres et répondre à leurs besoins ;
- le soutien de la Caisse au développement du milieu, notamment par l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu, et l'octroi de dons et de commandites ;
- la collaboration de la Caisse avec les autres types de coopératives.

Le conseil de surveillance est satisfait des travaux réalisés au cours de la dernière année.

Je profite de l'occasion pour remercier les membres du conseil pour leur contribution ainsi que la direction générale pour son soutien dans la réalisation de notre mandat.

Céline Chicoine, présidente du conseil de surveillance

CERTIFICATION

Nous soussignés certifions que le rapport annuel pour l'année se terminant le 31 décembre 2016 répond aux exigences de la Loi sur les coopératives de services financiers et qu'il a été dûment approuvé par le conseil d'administration de la Caisse d'économie solidaire Desjardins. Au 31 décembre 2016, notre Caisse comptait 14 419 membres.

Gérald Larose, président

Brigitte Duchesneau, secrétaire

MISSION DE NOTRE COOPÉRATIVE DE SERVICES FINANCIERS

Par les services financiers et conseils que nous dispensons, par les valeurs que nous portons, par les idées que nous mettons en avant, par les compétences que nous rassemblons, nous nous sommes donné pour mission de :

Soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire en misant sur l'**entrepreneuriat collectif**, tout particulièrement au sein de quatre réseaux : syndical, communautaire ou associatif, coopératif et culturel ;

Conseiller les citoyennes et **les citoyens** dans leur volonté de gérer leurs **finances personnelles** de manière à la fois **judicieuse et socialement responsable** ;

Contribuer, avec d'autres acteurs **nationaux et internationaux**, au développement **d'un mouvement de la finance solidaire**.

La Caisse s'est dotée d'un projet coopératif qui campe ses valeurs fondamentales. Elle adhère à la Déclaration sur l'identité coopérative de l'Alliance coopérative internationale, aux Principes pour l'investissement responsable des Nations Unies, ainsi qu'aux codes de déontologie et de conduite des fournisseurs du Mouvement Desjardins. Elle a été le premier Établissement associé Brundtland (EAB), reconnu dans le secteur des services financiers et la première institution financière à s'associer avec Équiterre et sa campagne *Changer le monde un geste à la fois*.



La Maison pour la danse

Un nouveau lieu culturel convivial et inspirant par son architecture pour le développement de la danse contemporaine dans l'est du Québec.

Québec

SERVICES OFFERTS

Toutes les gammes de produits financiers offerts par une institution financière de type « bancaire » (institution de dépôt) :

- **Produits d'épargne** : du compte courant aux valeurs mobilières en passant par les fonds de placement, la gestion de patrimoine et les épargnes à terme.
- **Produits de crédit** : financement pour les personnes et les entreprises (de la marge de crédit aux lettres de garanties, crédit à la consommation, crédit immobilier, etc.).
- **Services de transaction** : compte avec opérations, chèque, carte de débit, carte de crédit, transferts internationaux, comptes en devises autres que le dollar canadien, coffret de sûreté, etc.
- **Services complémentaires** : planification financière et assurances des personnes et des biens (y compris pour les entreprises).

LA CAISSE UTILISE LES MARQUES DÉPOSÉES SUIVANTES

- Placement à rendement social
- La Passion des Êtres
- Épargne solidaire
- Écosolidaire

NOTRE CARREFOUR UNIQUE

Catégories de membres bénéficiaires :

- Action syndicale, qui comprend les syndicats de base, fédérations et confédérations.
- Action coopérative, qui comprend les coopératives de différents types.
- Action associative et citoyenne, qui comprend les organismes à but non lucratif (selon les lois du Québec ou les lois fédérales).
- Les entreprises privées, qui comprennent des entreprises à but lucratif (différentes formes juridiques selon les lois du Québec ou les lois fédérales).

PORTRAIT OFFICIEL DE LA CAISSE AU 31 DÉCEMBRE 2016				
MEMBRES SELON LES TYPES ET LES RÉSEAUX	NOMBRE		%	%
Action syndicale	622		19,2 %	–
Action coopérative	789		24,3 %	–
Action associative et citoyenne	1 253		38,7 %	–
Action culturelle	384		11,8 %	–
Sous-total Entreprises collectives		3 048	94,0 %	–
Entreprises privées		194	6,0 %	–
Total membres entreprises		3 242	100,0 %	22,5 %
Total membres particuliers		11 177	–	77,5 %
Total Caisse		14 419	–	100,0 %

En marche vers une finance et une économie plus juste, plus solidaire, plus durable. Sont membres de la Caisse :

- **1 coopérative non financière sur 3 (29 %) du Québec**
- **1 coopérative d'habitation sur 3 (37,3 %), soit 10 000 logements abordables**
- **1 entreprise d'insertion socioprofessionnelle sur 2 (45 %), soit plus de 1 000 apprenants par année.**



L'OBNL **Travail sans frontières** s'est doté d'un écobâtiment LEED. L'organisme vient en aide aux Québécoises, aux Québécois et aux immigrants en difficulté afin de favoriser leur intégration à la société par le biais du travail.

Montréal

DES ÉCHANGES POUR MIEUX RÉPONDRE À VOS BESOINS

L'assemblée générale suivie du **Rendez-vous solidaire** est le principal moment de consultation de nos membres.

Depuis 2010, la Caisse consulte ses membres sur des enjeux de développement durable.

Dans le cadre du processus de préparation du rapport de développement durable, la Caisse a réalisé une série de consultations de 2010 à 2017. En 2010, la Caisse a réalisé des ateliers de consultation afin de déterminer les principales attentes de ses parties prenantes en matière de reddition de compte en développement durable. Cette consultation nous a permis de bien identifier le format du rapport de développement durable et son contenu. Elle a également apporté des réponses concrètes aux questions et aux attentes formulées par nos parties prenantes. En 2013, la Caisse a réalisé une enquête en ligne auprès de ses parties prenantes afin d'identifier les enjeux pertinents du rapport de développement durable. Dans cet exercice, l'équipe de *reporting* a appliqué les étapes préconisées par la Global Reporting Initiative :

1. L'identification des enjeux en se basant sur les rapports et les documents stratégiques de la Caisse;
2. La hiérarchisation des enjeux identifiés en consultant les parties prenantes quant à l'importance relative des enjeux identifiés dans la phase d'identification;
3. La validation des enjeux et de leurs périmètres auprès des parties prenantes internes et de l'équipe de direction.

IDENTIFICATION DES PARTIES PRENANTES

Pour la Caisse, il s'agit avant tout de s'assurer de la représentativité des personnes en tenant compte de l'importance relative des parties prenantes. Ainsi, dans une coopérative de services financiers, le sociétariat revêt une grande importance dans la mesure où la Caisse existe pour répondre aux besoins de ses membres. Aussi apparaît-il important de maintenir un dialogue à la fois avec des membres individuels (personnes) et des membres entreprises. Pour ces derniers, il s'agit de s'assurer de la présence de représentants des quatre principaux réseaux de la Caisse, soit les syndicats, les coopératives, le milieu associatif et le milieu culturel, lui-même comptant des coopératives, des associations et des entreprises privées. En raison de l'importance des partenariats que noue la Caisse dans ses financements de projets d'économie sociale et solidaire, il est important également d'écouter des représentants de partenaires de l'écosystème de la finance solidaire du Québec.

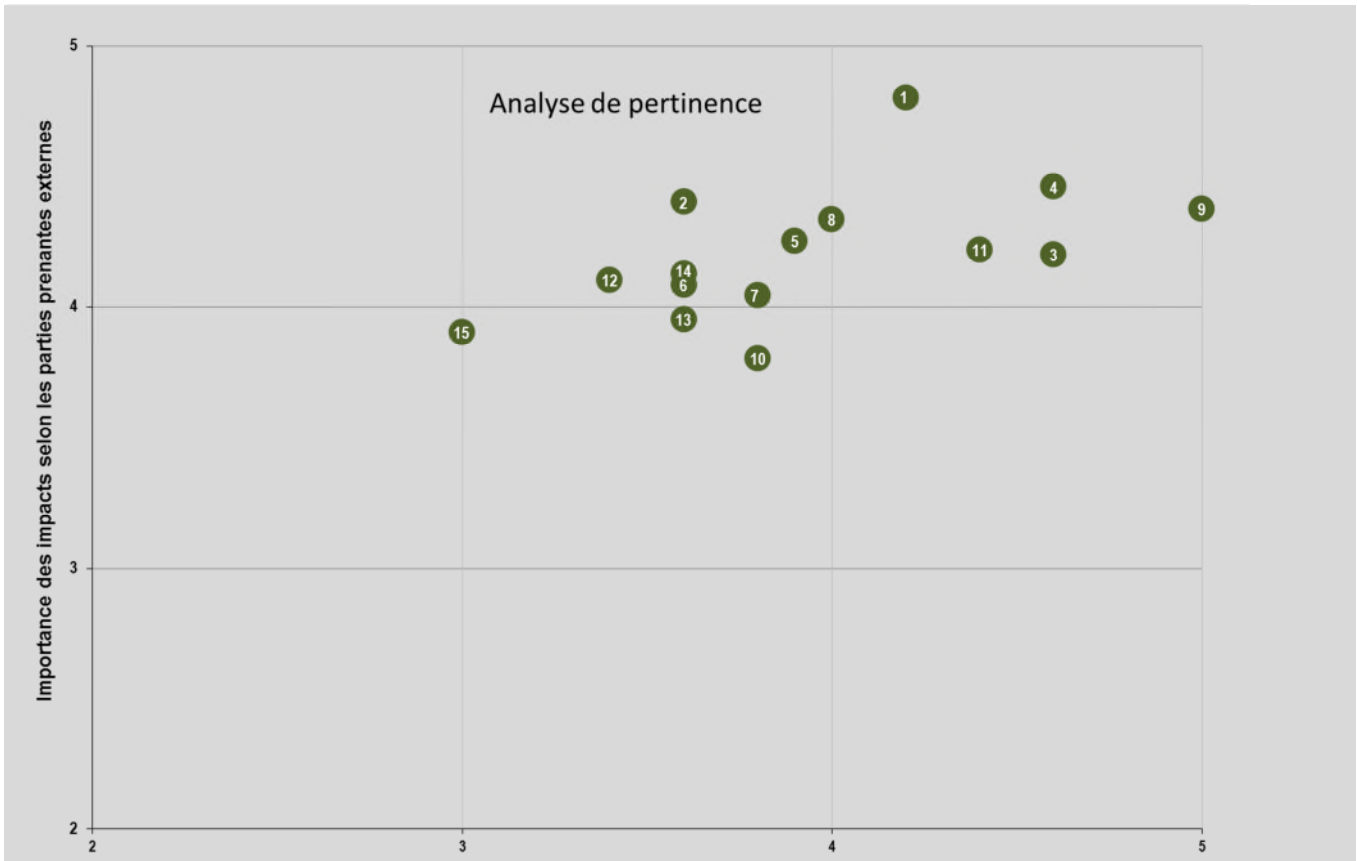
Comme entreprise de services financiers, la Caisse réalise ses activités par la relation directe que les personnes salariées entretiennent avec les membres et les partenaires. Il importe donc d'étendre le dialogue aux salariés occupant différents niveaux de responsabilité qui sont aussi représentatifs des différentes fonctions de l'organisation.

LISTE DES PARTIES PRENANTES

- Les dirigeants élus (membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance)
- Membres individuels
- Membres syndicats
- Membres coopératives
- Membres associations
- Membres entreprises privées
- Fédération des caisses Desjardins du Québec
- Les partenaires de l'écosystème de la finance solidaire du Québec
- Les partenaires des outils collectifs de la CSN
- Le personnel salarié
- Le syndicat
- Les fournisseurs

En 2016, nous avons fait un retour sur les 45 ans d’histoire de la Caisse. En 2017, la Caisse a procédé à une révision des enjeux de développement durable jugés les plus importants. Elle a également consulté l’équipe de direction afin de déterminer l’importance relative des enjeux révisés. Les enjeux de développement durable de la Caisse ont été consolidés et regroupés afin de faciliter leur compréhension. Les 15 enjeux de 2017 présentent l’ensemble des enjeux et des attentes de nos parties prenantes.

MATRICE DE PERTINENCE 2017



Importance des impacts économiques, sociaux et environnementaux, selon la direction de la Caisse

ÉNUMÉRATION DES 15 PROPOSITIONS MISES À JOUR

Enjeux de la Caisse	Périmètre
1. La contribution au développement de l’économie sociale et solidaire au Québec et à l’international	Au Québec et à l’international
2. La reconnaissance de l’économie sociale et solidaire au Québec à l’international	Au Québec et à l’international

3. La performance financière de la Caisse	Interne
4. Le développement de l'expertise spécialisée en Investissement responsable et dans le financement d'entreprises coopératives et associatives	Interne
5. La gouvernance et les pratiques de gestion durable	Interne et externe (relatif aux parties prenantes de la Caisse)
6. La conformité aux exigences légales	Interne
7. La gestion des risques financiers et opérationnels	Interne
8. La qualité du service et la satisfaction des membres	Interne et externe (relatif aux parties prenantes de la Caisse)
9. Les retombées économiques de la Caisse (création de la valeur) et la répartition des surplus collectifs	Interne et externe (relatif aux parties prenantes de la Caisse)
10. La gestion des impacts environnementaux des activités de la Caisse (énergie, transport et matières résiduelles)	Interne et externe (relatif aux parties prenantes de la Caisse)
11. La satisfaction et la mobilisation des employés	Interne
12. La santé-sécurité des employés	Interne
13. La performance des employés	Interne
14. Le développement des compétences des employés	Interne
15. L'implication communautaire	Externe (relatif aux parties prenantes de la Caisse)

APPROCHE COOPÉRATIVE DE CONSULTATION DES PARTIES PRENANTES

En raison de sa forme coopérative, la gouvernance de la Caisse repose sur un ancrage dans les milieux et les communautés de son sociétariat et sur une gestion démocratique. Ainsi, le conseil d'administration est composé de personnes représentatives des « groupes » qui sont membres de la Caisse. L'administration collective de la Caisse par un conseil d'administration de 15 personnes repose donc sur un dialogue constant avec les représentants de son sociétariat.

Comme nous l'avons mentionné plus tôt, un moment fort du dialogue avec les parties prenantes est l'assemblée générale annuelle qui se veut à la fois une occasion de reddition de comptes et d'écoute des préoccupations des membres et des partenaires présents. En outre, les assemblées générales sont également l'occasion de la tenue du Rendez-vous solidaire qui, selon la thématique choisie et le format retenu, donne l'occasion de faire une consultation auprès des membres et des partenaires. Ainsi, le Rendez-vous solidaire d'avril 2014 a porté sur la Souveraineté alimentaire et a donné lieu à des ateliers qui ont permis de recueillir des informations utiles sur ce que devrait faire la Caisse pour favoriser :

- 1- l'agriculture familiale;
- 2- la mise en marché et la consommation de proximité;
- 3- l'agriculture urbaine.

La Caisse a par la suite mené des actions concrètes pour répondre à des idées exprimées lors de cette rencontre.

Finalement, conformément à sa philosophie de gestion, la Caisse favorise une gestion participative avec ses employé-e-s et un dialogue constant avec le syndicat qui représente environ 94 % des personnes salariées.

PRÉOCCUPATIONS DES PARTIES PRENANTES

Préoccupations soulevées en 2014	Actions prises par la Caisse
Employés Sensibilisation du personnel aux grands enjeux environnementaux par des formations, conférence, etc.	Politique de transport durable. Projection du film <i>Demain</i> (Centre de services de Montréal). Deux dîners-conférences de Laure Waridel à la Caisse sur les défis environnementaux, sociaux et économiques. Formation en investissement responsable pour le tout le personnel du Service aux membres.
La rétention du personnel	Rémunération globale concurrentielle et conditions de travail favorisant une conciliation travail/famille et vie personnelle, en particulier par des congés, des vacances et la possibilité d'aménager le temps de travail sur une base de 34 heures/semaine. Formation professionnelle des employés et cadres (histoire, valeurs, mission, IR).
Que le conseil d'administration (CA) se concentre notamment sur des enjeux et des projets de financement et d'épargne.	Selon le principe d'une saine gouvernance, le CA définit les grandes orientations découlant de la mission de la Caisse et effectue un contrôle des activités réalisées sous la supervision de l'équipe de gestion. Le CA a approuvé la création d'un nouveau programme de soutien financier pour le démarrage d'entreprises collectives.
Choisir des enjeux porteurs comme l'habitation.	L'habitation occupe depuis plusieurs années une place prépondérante dans le financement de la Caisse (60 % du portefeuille entreprises) : <ul style="list-style-type: none"> • Dans le contexte de la fin des conventions avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), la Caisse a développé une offre intégrée de services à l'échelle provinciale. • Mobilisation des grands réseaux et des développeurs de l'habitation communautaire. • Accueil du ministre Jean-Yves Duclos, de la Famille, des Enfants et du Développement social dans le cadre d'une vaste campagne de consultation visant à permettre au Canada de se doter d'une stratégie nationale sur le logement. • Dépôt d'un mémoire auprès du ministre. • Financement du premier projet de cohabitat québécois, Cohabitat Québec. La Caisse est également le partenaire de trois autres projets de cohabitat. • Contribution financière de 10 000 \$ pour la mise au point de la plateforme de L'Indice du logement locatif (ILL). • Atelier de formation sur le financement des coopératives d'habitation. • En 2013, renouvellement des programmes Avantages financiers intercoop et J'ai un plan, conçus sur mesure pour les coops et les OBNL d'habitation (programmes initialement conçus en 2005).

<p>Membres Délais de réponse aux demandes des membres entreprises.</p>	<p>La Caisse fait des suivis auprès des membres, notamment après une rencontre avec un conseiller, pour évaluer le niveau de satisfaction et améliorer constamment sa prestation de services.</p>
<p>Se distinguer par l'accompagnement qu'elle donne à ses membres pour les aider à prendre le virage « vert »...</p>	<p>Accompagnement et financement de projets phares en développement durable, dont une approche alternative de l'habitation (Cohabitat), le crédit rotatif pour Coop Carbone et les assemblées générales annuelles carboneutres.</p>
<p>On constate un virage depuis 10 ans vers plus de rigidité.</p>	<p>La Caisse est soumise aux normes prudentielles internationales, ce qui se traduit effectivement par un resserrement des pratiques de crédit selon une approche de gestion saine et prudente. Elle maintient toutefois une approche d'ouverture et de recherche de solutions de financement direct ou des partenariats au sein du réseau de la finance solidaire.</p>
<p>Des programmes d'encouragement à s'alimenter de façon responsable.</p>	<p>Soutien financier à des projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Marchés publics; • Système alimentaire innovant dans les coopératives d'habitation; • Site transactionnel de la coopérative la Mauve favorisant l'accès à des produits locaux; • Fonds souveraineté, sécurité alimentaire et mise en marché de proximité constitué en collaboration avec UPS DI; • Projet SOL de six entreprises d'insertion sociale pour leur offre de services à l'Espace pour la vie (Jardin botanique, Biodôme, Insectarium et Planétarium Rio Tinto Alcan); • Agriculture urbaine, jardinage, conservation des aliments; • Regroupement des cuisines collectives.
<p>Éducation des membres à la solidarité financière.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'un jeu éducatif sur la finance responsable. • Association de 8 caisses de la Ville de Québec pour soutenir le réseau d'échange de services et de temps de l'Accorderie de Québec. • Présence dans les médias
<p>Appliquer aux entreprises d'économie sociale des règles de financement spécifiques, basées sur la confiance, qui la distinguent clairement des pratiques des autres caisses, voire des banques.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Par son expertise en montage financier et ses relations avec des partenaires du capital de développement, la Caisse accompagne les entreprises d'économie sociale pour leur permettre d'obtenir un financement dans le respect des pratiques et normes auxquelles elle est soumise. • Entente avec le Réseau d'investissement social du Québec (RISQ) et la Fiducie du Chantier de l'économie sociale pour faciliter l'émission de lettres de garantie exigées notamment par les organismes publics pour assurer l'exécution de contrats. • Entente avec la Fondation Béati pour le financement conjoint de projets d'économie sociale. • Participation à l'actualisation d'un Guide d'analyse des entreprises collectives
<p>Investir dans l'éducation à la citoyenneté : au vivre ensemble. Exiger que les maisons d'enseignement enseignent non seulement le savoir-faire... mais aussi le savoir-être.</p>	<p>Par son approche de ristourne collective visant à verser le maximum possible au Fonds d'aide au développement du milieu, la Caisse dépasse très largement la cible du Mouvement Desjardins pour le soutien à l'éducation.</p>
<p>Équilibrer les objectifs économiques, sociaux et environnementaux. Agir en cohérence avec les valeurs qu'elle défend en adoptant une vision de développement à long terme.</p>	<p>C'est la nature même de la Caisse. Même si elle doit demeurer dans les normes rigoureuses d'une institution financière qui reçoit des dépôts de ses membres, la Caisse est active dans le développement de solutions financières complémentaires et de divers partenariats permettant le développement de l'économie sociale au Québec.</p>

<p>Participer à la cohésion et au développement du secteur de l'économie sociale au Québec.</p>	<p>Dialogue permanent avec les regroupements sectoriels et multisectoriels de l'entrepreneuriat coopératif et associatif, notamment avec les deux grands réseaux que sont le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM) et le Chantier de l'économie sociale.</p> <p>Participation à CAP finance, le réseau de la finance solidaire et responsable, à l'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) et à certains comités du CQCM. En outre, la Caisse développe des partenariats avec des pôles régionaux de l'économie sociale et le réseau PME Montréal.</p> <p>Financement direct de projets d'économie sociale et solidaire au Québec (76 % des encours de crédit en 2016).</p> <p>Soutien financier pour un programme visant à inciter les gouvernements et organisations à étendre leurs appels d'offres aux entreprises d'économie sociale.</p> <p>Appui à un service de mentorat consacré aux DG des coops et des OBNL du Québec.</p>
---	--

Lors de l'assemblée générale et du **Rendez-vous solidaire de 2017**, nous avons fait appel à nos membres pour **alimenter la planification stratégique** en cours d'élaboration.

FAITS SAILLANTS

1,6 G\$ en volume d'affaires, en hausse de 10,7 %

831 M\$ en actif, en hausse de 7,8 %, la meilleure année depuis 2010 (34,9 %)

La taille de l'organisation se mesure notamment par l'actif. **Celui de la Caisse est en croissance depuis le début de la décennie (34,9 %)**. Le volume d'affaires est également un indicateur de la taille. Il représente le total des épargnes (passif) et des crédits (actif) sous gestion (au bilan et hors bilan).



739 M\$ en épargne (dépôts), en hausse de 12,6 %

683 M\$ en prêts, en hausse de 4,1 %

1 M\$ en aide solidaire : FADM, dons et commandites

Alors que le chiffre d'affaires net est utilisé pour les organisations du secteur privé et les recettes nettes, pour les organisations du secteur public), dans le domaine financier, on parle plus du « volume d'affaires », soit le total des épargnes et des crédits sous gestion (au bilan et hors bilan). À la Caisse, le volume d'affaires était de 1,5 G\$ en 2015 et de 1,6 G\$ en 2016.

L'actif est également un indicateur utilisé : 770,4 M\$ en 2015 et 830,8 M\$ en 2016.

Revenu net total : 21,9 M\$ pour l'année 2016. Ce montant correspond aux revenus d'intérêts et de placement (24,5 M\$) moins les frais d'intérêt (6,0 M\$) plus les autres revenus pour la gestion des dépôts, la rémunération de différents services et autres (3,5 M\$).

Le capital total, est obtenu en séparant les dettes et les capitaux propres pour les organisations du secteur privé.

Bilan sommaire de la Caisse est composé de :

Actif : 830,8 M\$

Passif : 764,3 M\$

Avoir : 66,6 M\$

La quantité de produits ou de services fournis : le volume d'affaires en est un bon indicateur : 1,6 G\$ en 2016.

LA CAISSE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Par mouvements sociaux, la Caisse entend « toute action collective et revendicative visant à transformer l'ordre social existant » dans le but de contribuer à un monde plus juste, plus solidaire et plus durable. Cela inclut les mouvements du monde syndical, étudiant, féministe, écologiste, communautaire, coopératif, de l'économie sociale, de la justice sociale, de la démocratie et de la culture.

En 2016, nous avons travaillé étroitement avec le mouvement syndical et celui de l'habitation communautaire pour mieux servir nos membres.

Le mouvement syndical à la Caisse, c'est **622** syndicats de base, des fédérations et des confédérations.

Total de l'épargne : 178 M\$



La **Fédération des femmes du Québec** travaille à la transformation des rapports sociaux de sexe et à l'élimination des rapports de domination dans toutes les sphères de la vie, en vue de favoriser le développement de la pleine autonomie de toutes les femmes et la reconnaissance véritable de l'ensemble de leur contribution à la société.



Le **CECI**, la plus importante et ancienne organisation québécoise de coopération internationale, a développé au cours de son existence de près de 60 ans une solide expertise en matière de développement international.

District de Lalitpur au Népal

Exclusif à la Caisse solidaire

SOLIDARITÉ DANS LES MOMENTS DIFFICILES : ÉPARGNE SOLIDAIRE, FONDS DE SOUTIEN À L'ACTION COLLECTIVE SOLIDAIRE

Épargne solidaire

Au 30 novembre 2016, 48 syndicats, 5 entreprises et 27 citoyens détenaient 1 373 021 \$ en épargne solidaire.

Les intérêts de l'épargne solidaire alimentent le Fonds de soutien. Les contributeurs renoncent généreusement aux intérêts afin de constituer ce Fonds.



Benoit Grenier (à gauche) est membre du mouvement de simplicité volontaire et du conseil d'administration de Vélo Vert. Il a aussi conçu des écobarils récupérateurs d'eau de pluie. Il souscrit à l'épargne solidaire.

Fonds de soutien

Au 30 novembre 2016, 951 032 \$ du Fonds de soutien à l'action collective solidaire venaient en aide à 20 projets.

Créé en 1983 à l'initiative de la Caisse et des syndicats, le Fonds est un outil financier juridiquement distinct et complémentaire servant à soutenir des syndicats en conflit et aider des entreprises collectives qui ont besoin d'un coup de pouce temporaire.



L'espace Armand-Vaillancourt sera vivant d'idées et de création artistique, un lieu d'expériences pour la culture agricole et la culture artistique tourné vers la mémoire, la critique, la conservation durable ainsi que le partage des connaissances. Il contribuera à l'avancement de l'art et au rayonnement de la région de la MRC de l'Érable, dans le Centre-du-Québec.
Plessisville



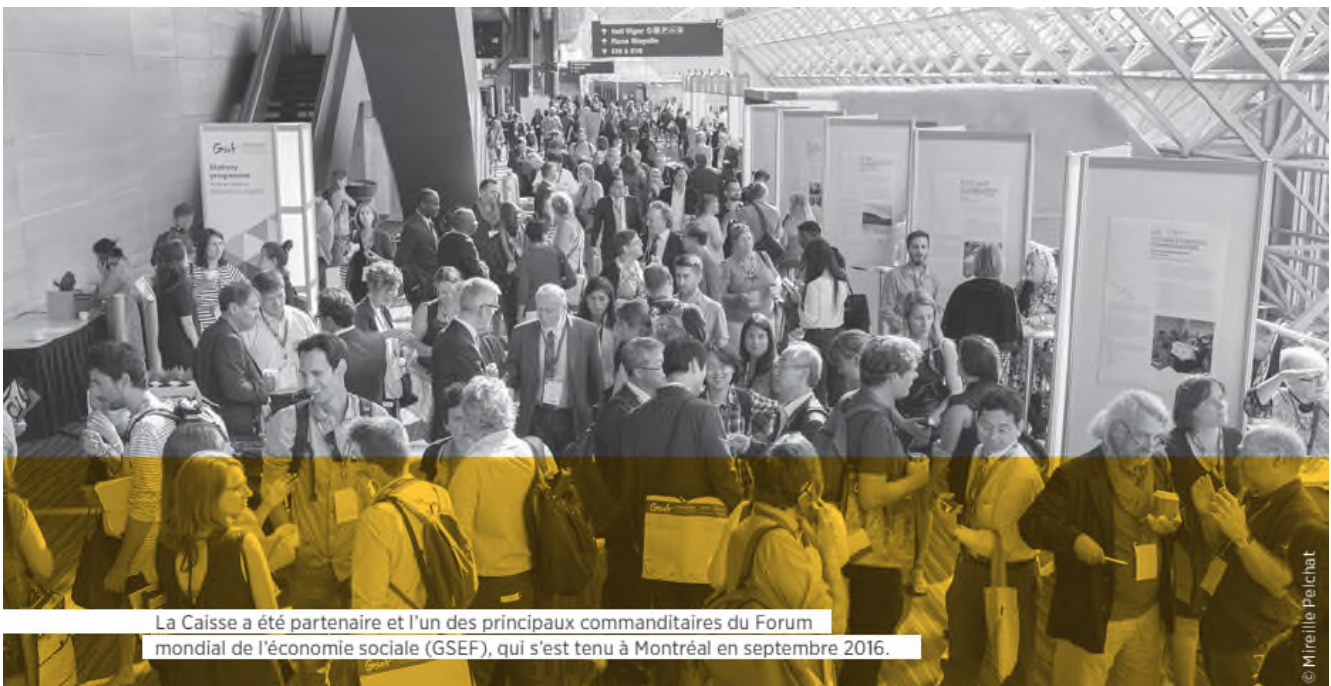
La coopérative Forêt d'Arden est spécialisée en éducation relative à l'environnement. Elle élabore et mène des projets pour comprendre et soutenir l'engagement écocitoyen, et ce, partout au Québec.
Lévis

SOLIDARITÉ INTERNATIONALE, AFFILIATIONS ET ALLIANCES

La Caisse contribue avec d'autres acteurs nationaux et internationaux au développement d'un mouvement de la finance solidaire.



La Caisse a été la seule institution financière à soutenir financièrement le Forum social mondial tenu à Montréal en août 2016. Elle a aussi organisé un atelier conjoint sur les alternatives aux banques avec le réseau brésilien des caisses CRESOL SICOPER du Brésil.



La Caisse a été partenaire et l'un des principaux commanditaires du Forum mondial de l'économie sociale (GSEF), qui s'est tenu à Montréal en septembre 2016.

© Mireille Pelchat

La reconnaissance de l'économie sociale et solidaire au Québec et à l'international

- Participation active au sein de l'organisme de coopération internationale **Développement solidaire international – DSI** pour des projets de coopération hors Québec, et ce, notamment au Brésil auprès d'organisations actives en économie sociale et solidaire, en particulier avec le réseau de coopératives d'épargne et de crédit CRESOL SICOPER. La Caisse siège au conseil d'administration de DSI.
- La Caisse est membre fondateur et siège au conseil d'administration de l'association **ESS Forum International** (nouveau nom des Rencontres du Mont-Blanc), qui valorise et fait la promotion de l'économie sociale et solidaire, comme vecteur d'efficacité sociale, citoyenne, environnementale et économique. Cet organisme est le cosecrétaire permanent du Groupe pilote international de l'Économie Sociale et Solidaire (GPIESS) dont il a impulsé la création. ESS Forum International est accrédité par le Conseil Économique et Social des Nations Unies (ECOSOC) et membre observateur de la Task Force inter-agences de l'ONU sur l'ESS (UNTFSSSE).

-
- Association internationale des investisseurs dans l'économie sociale (INAISE)
 - Centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives (CIRIEC-Canada)
 - Global Alliance for Banking on Values. Cette association a été identifiée en 2016 comme un lieu d'apprentissage. La Caisse a initié amorcé les démarches pour y adhérer en 2017.
 - Principles for Responsible Investment (PRI) : la Caisse est signataire depuis 2009 et rend compte annuellement de ses activités à la communauté mondiale engagée en investissement responsable.
 - Association internationale du logiciel libre (AI2L)
 - Alliance syndicats tiers-monde : maintien du soutien financier par les personnes salariées de la Caisse (0,01 \$ par heure travaillée) pour le financement d'activités de coopération au Sud.
 - Programme OTONOMIE : participation au conseil d'administration de cet organisme de coopération internationale réalisant des activités de développement des capacités sur l'île de Flores en Indonésie.
 - Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) : participation au conseil d'administration pour partager l'expertise et les réseaux de la Caisse.

ACCUEIL DE DÉLÉGATIONS

En raison de sa notoriété en investissement responsable et dans le financement d'initiatives de l'économie sociale et solidaire, la Caisse reçoit régulièrement la visite de délégations internationales. En 2016, en plus des nombreuses rencontres survenues lors d'événements internationaux, la Caisse a reçu la visite des délégations suivantes :

- CRESOL SICOPER, Brésil (dans le cadre de la participation à DSI)
- École de gestion ESSEC, France
- Réseau national d'appui à la promotion de l'économie sociale et solidaire du Mali (RENAPESS Mali)
- Institut catholique de Paris, France

LA CAISSE DES CITOYENS ENGAGÉS

À la Caisse d'économie solidaire, nous offrons à nos membres épargnants, comme Marie-Hélène Pouliot, d'investir dans des produits de placement responsables, ce qui fait partie de notre raison d'être.



© Le Soleil - Yan Doublot

Marie-Hélène Pouliot, membre, et Brigitte Lamontagne, planificatrice financière et coordonnatrice d'équipe, Services aux membres

ÉPARGNE, PRÊTS, NOUVEAUX MEMBRES

135 M\$ en épargne des membres particuliers

165 M\$ en prêts aux membres particuliers

En 2016, **356** nouveaux membres

La moitié a **moins de 34 ans**.



© **Xavier Dachez**
Christian Savard, *Québec*



Claire Grillet, *Montréal*

INVESTISSEMENT RESPONSABLE

PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT RESPONSABLE (IR) DE NOS MEMBRES (31 DÉCEMBRE 2016)						
	PARTICULIERS	%	ENTREPRISES	%	TOTAL	%
Placement à rendement social*	134 807 000 \$	68,6 %	604 159 000 \$	99,6 %	738 966 000 \$	92,0 %
Épargne solidaire	169 000 \$	0,1 %	1 217 021 \$	0,2 %	1 386 021 \$	0,2 %
Capital régional et coopératif Desjardins	1 517 418 \$	0,8 %	– \$	0,0 %	1 517 418 \$	0,2 %
Fonds de placement SociéTerre et Éthiques (NEI)	33 162 360 \$	16,8 %	1 127 523 \$	0,1 %	34 289 883 \$	4,2 %
Total Portefeuille investissement responsable	169 655 778 \$	86,3 %	606 503 544 \$	99,9 %	776 159 322 \$	96,6 %
Autres fonds de placement Desjardins et NEI	26 924 718 \$	13,7 %	384 362 \$	0,1 %	27 309 080 \$	3,4 %
Total	196 580 496 \$	100,0 %	606 887 906 \$	100,0 %	803 468 402 \$	100,0 %

* Les dépôts à la Caisse

86,3 % des produits d'épargne de nos **membres particuliers** sont des produits IR.

99,9 % des produits d'épargne de nos **membres entreprises** sont des produits IR.

96,6 % des produits d'épargne de l'ensemble de nos **membres** sont des produits IR.

En 2015, la Caisse a lancé un « jeu éducatif » sur l'investissement responsable. Depuis, nous travaillons sur une deuxième version améliorée qui sera déployée l'an prochain. Le développement de l'expertise spécialisée en investissement responsable est notre constante préoccupation.

Le développement de l'expertise spécialisée en investissement responsable et dans le financement d'entreprises coopératives et associatives

Investissement responsable

- Deux équipes de professionnels du Service aux membres des centres de services de Québec et Montréal-Lanaudière comptent notamment des personnes planificatrices financières pour répondre aux besoins des membres épargnants et les conseiller dans la gestion responsable de leur avoir.
- Les personnes planificatrices financières doivent répondre aux exigences de formation, de qualification et d'inscription édictées par l'Autorité des marchés financiers.
- Encadrement de chaque équipe par une personne responsable de la coordination pour Québec et pour Montréal/Lanaudière.

- Les personnes conseillères se voient attribuer un portefeuille de membres épargnants avec lesquels ils maintiennent une relation continue à long terme.
- Annuellement, établissement d'objectifs de croissance et de secteurs prioritaires.
- Annuellement, établissement de cibles pour l'augmentation du nombre de membres et des encours d'épargne.
- Suivi mensuel de la revue de la performance, notamment sur la variation des épargnes.
- Publication dans le rapport annuel de la part de l'épargne en Investissement responsable des membres sous gestion à la Caisse.
- Veille et formations aux personnes conseillères sur l'investissement responsable.
- Conception et utilisation d'une première version d'un « jeu éducatif » sur l'Investissement responsable au Rendez-vous solidaire de 2015. Partenariat en cours, notamment avec le Mouvement Desjardins, pour une deuxième version.
- Promotion d'un site partenaire (Ethiquette.ca) qui aide les particuliers à prendre des décisions éclairées en matière d'investissement responsable.
- La Caisse est signataire des Principes pour l'investissement responsable, une initiative mondiale soutenue par les Nations unies.

Financement d'entreprises coopératives et associatives

- Deux équipes de professionnels des Services aux entreprises collectives travaillent aux centres de services de Québec et Montréal Lanaudière
- Formation des personnes conseillères sur les particularités du financement aux entreprises coopératives et associatives.
- Veille sur les secteurs prometteurs sous la responsabilité de l'équipe Soutien au projet coopératif.
- Partenariats avec des acteurs de la finance solidaire, en particulier pour des montages financiers.
- Développement d'une offre spécifique pour les coopératives et les OBNL en habitation pour le refinancement global ou un financement additionnel. Désignation d'un conseiller expert en appui aux équipes de la Caisse et en lien avec les partenaires de ce secteur.
- Participation active au sein de CAP finance, le réseau de la finance solidaire et responsable et contribution à la mise à jour du *Guide d'analyse des entreprises d'économie sociale* à la rédaction duquel la Caisse avait été associée en 2002-2003.



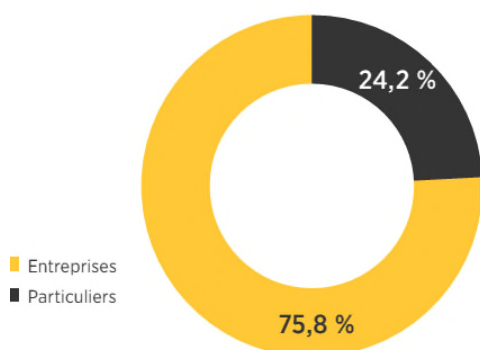
LA CAISSE DES ENTREPRISES COLLECTIVES

ÉPARGNE, FINANCEMENT

604 M\$ en épargne des membres entreprises

518 M\$ en prêts aux entreprises

RÉPARTITION DES PRÊTS AUX MEMBRES ENTREPRISES ET PARTICULIERS (31 DÉCEMBRE 2016)



ÉPARGNE ET FINANCEMENT DE NOS MEMBRES AU 31 DÉCEMBRE 2016				
MEMBRES SELON LES TYPES ET LES RÉSEAUX	ÉPARGNE (répartition calculée)	%	FINANCEMENT (répartition calculée)	%
Action syndicale	178 215 788 \$	24,1 %	9 713 114 \$	1,4 %
Action coopérative	113 140 856 \$	15,3 %	210 986 766 \$	30,9 %
Action associative et citoyenne	214 450 563 \$	29,0 %	252 978 315 \$	37,1 %
Action culturelle	49 545 475 \$	6,8 %	39 014 143 \$	5,7 %
Sous-total entreprises collectives	555 352 682 \$	75,2 %	512 692 338 \$	75,1 %
Entreprises privées	48 806 318 \$	6,6 %	5 109 662 \$	0,7 %
Total membres entreprises	604 159 000 \$	81,8 %	517 802 000 \$	75,8 %
Total membres particuliers	134 807 000 \$	18,2 %	165 240 000 \$	24,2 %
TOTAL CAISSE	738 966 000 \$	100,0 %	683 042 000 \$	100,0 %

NOTRE CONTRIBUTION À LA VITALITÉ DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DU QUÉBEC

104 M\$ de nouveaux engagements de financement aux entreprises, dont

27 M\$ en habitation communautaire



© **Le Journal de Québec, Daniel Mallard**

Le **Diamant**, lieu de diffusion culturelle de plus de 600 places, présentera des activités artistiques multidisciplinaires, notamment des productions d'Ex Machina, du cirque, du théâtre et des opéras.

Québec

L'investissement des entreprises en économie sociale et le financement d'impacts collectifs contribuent au développement durable.



© **Louise Leblanc**

La **coopérative funéraire des Deux Rives** consolide sa place de leader dans le marché de Québec en ouvrant son tout nouveau centre Saint-Charles.

Québec



Dianova Canada

Le nouveau centre d'hébergement adapté accueille des jeunes ayant un trouble du spectre de l'autisme ou une déficience intellectuelle avec troubles graves du comportement.
Terrebonne



Promo Plastik

La coopérative de travailleuses et de travailleurs – spécialisée dans la fabrication d'articles promotionnels – a acheté son principal compétiteur Payge International Inc.
Saint-Jean-Port-Joli

QUELQUES PRIX NATIONAUX REÇUS PAR NOS MEMBRES



© Louise Leblanc

Coopérative L'Estrade, spécialisée en animation et en embellissement de chantiers urbains, 1^{er} prix, catégorie Économie sociale au Gala des grands prix Desjardins 2016 du Défi OSEntreprendre.
Montréal



Vélo Vert, entreprise d'insertion socioprofessionnelle, spécialisée en recyclage de vélo, 1^{er} prix national, catégorie Organisme à but non lucratif au concours Entrepreneurs Desjardins 2016.
Québec



Le Temps d'une pinte
Coopérative de travail brassicole, prix Coup de cœur, toutes catégories confondues au concours Entrepreneurs Desjardins 2016.
Trois-Rivières

PARTENARIATS INNOVATEURS



Une première en Amérique du Nord pour la transition écologique

La Caisse d'économie solidaire a collaboré avec Fondation CSN pour mettre en place un outil financier innovant et sur mesure pour **financer l'achat de crédits compensatoires sur le marché du carbone Québec-Californie**. Grâce à une garantie offerte par Fondation, la Caisse d'économie solidaire rend disponible à la **Coop Carbone**, une coopérative québécoise active dans la lutte aux changements climatiques, un **crédit rotatif** de 2,5 millions de dollars.

Plateformes collaboratives et de sociofinancement

L'Espace collectif Desjardins – que la Caisse a contribué à développer – est une place publique numérique où se rencontrent les membres, les citoyens et les acteurs du milieu pour s'entraider et réaliser ensemble des projets porteurs dans les quartiers.

Le Grand Costumier : don de 100 000 \$ sur trois ans de cinq caisses Desjardins partenaires.



Le **Grand Costumier** préserve l'intégrité de la collection reçue de Radio-Canada, la bonifie et la gère au bénéfice de la création artistique.
Montréal

Le projet Parcours Coop du Réseau de la coopération du travail du Québec a reçu un don de 45 000 \$ sur trois ans de trois caisses pour créer des coopératives de travail.

En collaboration avec **La Ruche**, la campagne de sociofinancement de la Patente, à Québec, a atteint un objectif de financement de 5 000 \$. Ce montant a été doublé par la Caisse.

Jeunes entreprises collectives

Soutien à la création de 100 entreprises collectives d'ici 2020 en collaboration avec le réseau PME Montréal.

L'Euguélonne, librairie féministe

Membres utilisatrices : 760. Membres travailleuses : 6. Membres de soutien : 5. Création : 2016.



L'Euguélonne, librairie féministe.
Montréal

Coop de solidarité santé de Montréal, centre de prélèvement

Membres travailleurs : 8 et 4 stagiaires. Création : 2016.

Pagaille café

Membres travailleurs : 5. Membres de soutien : 5. Création : 2016.

Espace Fabrique, fabrication artistique industrielle et technologique

Membres utilisateurs : 60. Membre travailleuse : 1. Membres de soutien : 5. Création : 2016.

LORI.biz, plateforme de l'entrepreneuriat au féminin

Travailleuses : 2. Espace collaboratif : 15 personnes. Création : 2016.

Appuis financiers à des initiatives audacieuses

- Coopération avec l'organisme Territoires innovants en économie sociale et solidaire (TIESS) pour une **nouvelle avenue de financement, les obligations communautaires**.
- Contribution à la mise à jour du **Guide d'analyse du financement des entreprises collectives** avec nos partenaires de CAP Finance.
- **Étude** sur les retombées économiques en **agrotourisme et tourisme gourmand** avec le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec et ses partenaires, ainsi que l'Union des producteurs agricoles et le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

APPUI À DES INITIATIVES AUDACIEUSES : FADM, DONNS, COMMANDITES

1 001 468 \$ donnés à 336 projets

FADM – Fonds d’aide au développement du milieu 772 000 \$

Distribués dans 99 projets

Dons et commandites 229 468 \$

Accordés à 237 initiatives



Clinique d’orthophonie sociale de Québec

La clinique rend accessibles de bons soins pour tous à un prix abordable.
Québec



© UTILE. Architecture par **Rayside Labossière**

L’Unité de travail pour l’implantation de logement étudiant (UTILE)

Cet organisme à but non lucratif développe un nouveau modèle d’habitat étudiant de 150 chambres réparties dans 80 logements.
Montréal

PRINCIPAUX BÉNÉFICIAIRES 2016 DU FADM

7 à nous

Accorderie de Québec

Action travail des femmes

Alphabeille Vanier

Association québécoise du commerce équitable

Atelier circulaire

Atelier des lettres en alphabétisation de Centre-Sud inc.

Boulot vers

Café Pagaille

CAP Finance

Carrefour jeunesse-emploi de la Capitale-Nationale

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec

Centre régional de formation de Lanaudière

Centre d'étude en responsabilité sociale et écocitoyenneté

Chantier d'économie sociale

CIRIEC-CANADA

Clinique d'orthophonie sociale de Québec

Clinique juridique Juripop

Collectif des entreprises d'insertion

Collectif vers un FSM au Québec

Comité de mentorat pour les entrepreneurs coopératifs et associatifs de l'économie sociale

Communautique

Concordia Student Union

Concours entrepreneuriat Desjardins

Conférence INAISE (Filaction)

Conseil d'économie sociale de l'Île de Montréal

Coop de solidarité santé de Montréal

Coopérative Bioma

Croquarium

CS-FAIT, coopérative de solidarité en fabrication artistique, industrielle et technologique

Dianova Canada

Eau Secours !

École de musique Alain-Caron
En direct de la ferme
Équiterre
ETHIK BGC
Fédération des coopératives d'habitation intermunicipale du Montréal métropolitain
Fédération des femmes du Québec
Ferme du Bord-du-lac
Festival international du film ethnographique du Québec
Fondation Desjardins
Fondation Metropolis bleu
Fondation Monique-Fitz-Back pour l'éducation au développement durable
Fondation pour l'éducation à la coopération
Fondation Rues principales
Fondation Saint-Roch de Québec
Forum mondial de l'économie sociale Montréal 2016 (GSEF)
Groupe Solon
Initiative 1, 2, 3, Go ! Limoilou
Institut de recherche en économie contemporaine
Journal *L'itinéraire*
L'Entraide missionnaire
La Chambre Blanche
La Fondation des Auberges du cœur
La Société des services Ozanam
La table régionale de l'économie sociale de Lanaudière
Laboratoire sur l'agriculture urbaine
Lange Bleu
Le Comité
Le Grand Costumier
Le Papillon blanc, danse
Les 7 doigts de la main
Les amis du *Devoir*
L'Euguélonne, librairie féministe
Libre Emploi, centre libre-service de recherche d'emploi

LORI.biz Project
Maison l'Océane
Marché Ahuntsic-Cartierville
Marché de solidarité régionale de Joliette (Les AmiEs de la terre)
Noula, coopérative de solidarité
Ose entreprendre
Pôle des entreprises de l'économie sociale de la région de la Capitale-Nationale
Production 4 éléments
Programme d'encadrement clinique et d'hébergement
Projet guide d'impact
Projet L.U.N.E.
Regroupement des cuisines collectives du Québec (RCCQ)
Rencontres Cuisines
Réseau Accorderie du Québec
Réseau de la coopération du travail
Réseau femmes et politique municipale de la Capitale-Nationale
Société locative d'investissement et de développement social
Territoires innovants en économie sociale et solidaire
Théâtre le Diamant
Un vélo, une ville
Unité de travail pour l'implantation de logement étudiant
UPA DI
Vivacité Montréal



Un vélo, une ville crée de l'emploi pour des jeunes en insertion sociale. Ils transportent gratuitement en triporteur des personnes âgées. Plusieurs municipalités du Québec offrent ce service.



L'Initiative 1, 2, 3 Go ! Limoilou mobilise la communauté pour les tout-petits et les familles de Limoilou.
Québec



Ensemble pour un monde coop, une série télé sur des citoyennes et des citoyens de la grande région de Québec, qui ont choisi le modèle coop pour se donner des services et de l'emploi. Une idée originale de Productions 4 Éléments.

Québec



Fondation Rues principales étudie des façons de lutter contre les changements climatiques en aménageant des espaces publics et en les adaptant aux variations climatiques pendant la saison hivernale.

Ville de Saguenay



Carrefour jeunesse emploi de la Capitale-Nationale aide les personnes de 16 à 35 ans à persévérer dans les moments difficiles de recherche d'emploi.

Québec



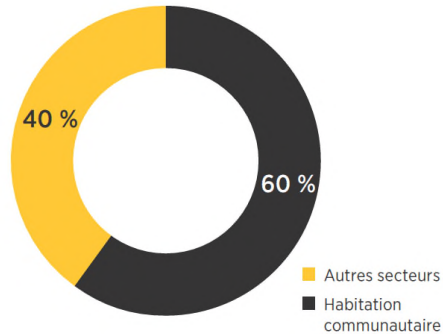
Le projet Vertical du **Laboratoire d'agriculture urbaine** au Palais des congrès de Montréal comporte un projet de ferme urbaine pour tester différentes technologies et approches en agriculture sur le toit.
Montréal



© **Éric Carrière**
L'**OBNL Solon** fait une étude de faisabilité pour installer dans les ruelles la géothermie pouvant servir au chauffage résidentiel.
Collaborent au projet : la Coop Carbone, Induktion, la Soder, le Chantier de l'économie sociale, Fondaction, le CIRAIG.
Financent cette étude : la Fédération canadienne des municipalités, l'arrondissement de Rosemont—La Petite-Patrie, la Caisse d'économie solidaire, la Fondation familiale Trotter.
Montréal

LA CAISSE DE L'HABITATION COMMUNAUTAIRE

FINANCEMENT À TERME AUX MEMBRES ENTREPRISES
(31 DÉCEMBRE 2016)



Le secteur d'investissement le plus important de la Caisse :

309 M\$ en prêts au 31 décembre 2016

(60 % des prêts aux membres entreprises)

9 M\$ de plus qu'en 2015

27 M\$ d'engagement en 2016

Plus de **200** financements en fin de convention SCHL depuis 2013

Plus de **500** organismes d'habitation communautaire membres



© CCM2 Architectes

Domaine Scott de Saint-Sauveur

Un OSBL qui compte 64 nouveaux logements dans 5 bâtiments.

Québec

En 2016 : collaboration étroite avec les principaux acteurs de l'habitation communautaire (Regroupements, fédérations, GRT, SCHL, SHQ)

REFINANCEMENT EN HABITATION COMMUNAUTAIRE lors d'un appel de demandes de la SCHL

- Économie de plusieurs centaines de milliers de dollars.
- Réduction substantielle du taux d'intérêt sur leur emprunt.

Manoir Marc-Aurèle-Fortin

Rembourse un prêt de la SCHL au taux de 8 % et refinance 3 932 846 \$. Les paiements mensuels chutent de 42 062 \$ à 18 002 \$, une économie de 288 000 \$ par année.

- 174 unités de logement situées à Laval
- 56 hommes et 150 femmes, dont 64 sont en couple et 142 célibataires

St-Patrick Development Foundation



St-Patrick Development Foundation
Montréal

Rembourse un prêt de la SCHL au taux de 8 % et refinance 8 520 784 \$ lui permettant une économie de plus de 400 000 \$ par année.

- 253 unités de logement du quartier Côte-Saint-Luc, à Montréal

La maison coopérative de Lavaltrie

La coopérative a pu rembourser un prêt de la SCHL au taux de 10,5 %. Le refinancement de 1,5 million de dollars par la Caisse d'économie solidaire lui permettra de faire passer les paiements mensuels de 9 762 \$ à 6 840 \$ et ainsi d'économiser 35 000 \$ par année.

- 51 unités de logement situées à Lavaltrie
- 9 couples et 42 personnes seules, des gens de 55 ans et plus



© UP High Vidéo
Maison coopérative de Lavaltrie

EXPERTISE RECONNUE

- Sur invitation, dépôt d'un mémoire lors de la consultation du gouvernement fédéral visant à se doter d'une stratégie nationale sur le logement
- Membre du comité exécutif du Fonds québécois d'habitation communautaire



André Fortin, conseiller stratégique en habitation à la Caisse d'économie solidaire, a reçu en 2016 l'Ordre du mérite coopératif, 3^e degré, distinction décernée par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité pour son action dans le secteur coopératif en habitation.

REVUE FINANCIÈRE

Voici le rapport financier de la Caisse d'économie solidaire Desjardins et de la quote-part du revenu des activités dans les filiales du Mouvement Desjardins, au 31 décembre 2016.

FAITS SAILLANTS

La Caisse est en bonne situation financière. Son actif croît depuis le début de la décennie. En 2016, sa croissance a été de 7,8 %, soit le meilleur taux depuis 2010.

Toutefois, une analyse de tendance effectuée auprès de caisses comparables démontre que nos frais autres que d'intérêt sont élevés. L'équipe de direction a amorcé la mise en œuvre d'une stratégie respectueuse de nos membres et de nos employé-es nous permettant d'améliorer la situation. Les résultats sont déjà au rendez-vous avec une baisse de 2,0 % de ces frais par rapport à 2015. Le travail se poursuit en 2017.

De plus, de nouvelles exigences réglementaires nous obligent à augmenter notre niveau de capitalisation jusqu'à un seuil minimal de 11 %. Lors de l'assemblée générale annuelle de 2016, nous vous avons déjà prévenus qu'il serait difficile d'atteindre ce seuil au cours de l'année. Nous en sommes toutefois passés bien près en atteignant 10,94 %, ce qui augure bien pour 2017.

Reste que cette situation a un impact direct sur notre capacité de verser des sommes au Fonds d'aide au développement du milieu (FADM). Par le passé, la Caisse a fait des choix prudents, notamment en constituant une réserve pour le FADM. Celle-ci nous permettra de maintenir notre contribution en 2017 au même niveau qu'en 2016, et ce, afin de soutenir des projets collectifs au Québec. Nous prévoyons être en mesure d'atteindre le seuil minimal de 11 % dès 2017 et visons un niveau de 13 % les années suivantes. Notez que la situation de la Caisse n'est pas différente de celle de l'ensemble du réseau des caisses Desjardins.

COMMENTAIRES SUR LE RAPPORT FINANCIER*

LE VOLUME D'AFFAIRES

Avec un volume d'affaires sous gestion de **1,6 milliard**, en hausse de **10,7 %** par rapport à 2015, la Caisse est en **très bonne** position pour offrir des produits d'épargne responsables et le financement nécessaire aux entreprises collectives du Québec. Son appartenance au Mouvement Desjardins lui permet de mettre à la disposition de ses membres une gamme complète de produits et de services financiers qui répondent à une grande diversité de besoins.

* Ces commentaires sur le rapport financier sont un aperçu du rapport financier, disponible sur demande et sur le site Internet de la Caisse. De plus, les états financiers combinés sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

VOLUME D'AFFAIRES SOUS GESTION			
ÉVOLUTION DU VOLUME D'AFFAIRES (M\$)	2016 (M\$)	2015 (M\$)	Variation (%)
Épargne et placement*	930,2	816,8	13,9
Financement	729,0	681,1	7,0
Volume d'affaires	1 659	1 498	

*Bilan et hors bilan

BILAN

LE BILAN			
ÉVOLUTION DES ÉLÉMENTS DU BILAN (M\$)	2016 (M\$)	2015 (M\$)	Variation (%)
Actif	830,8	770,4	7,8
Passif	764,3	703,5	8,6
Avoir	66,6	66,9	-0,5

L'actif de votre coopérative financière s'établit à 830,8 millions de dollars, une hausse de 7,8 % par rapport à l'an passé. Les prêts aux particuliers et aux entreprises s'établissent à 683 millions, en augmentation de 4,1 %*.

Le passif de la Caisse est de 764,3 millions de dollars, affichant une croissance de 8,6 %. Les dépôts totalisent désormais 739 millions, une variation à la hausse de 12,6 %*, tandis que les emprunts de votre caisse ont diminué de 58,7 % et se chiffrent maintenant à 14,9 millions de dollars.

Toujours au 31 décembre 2016, l'avoir de votre coopérative a légèrement diminué à 66,6 millions de dollars. L'avoir est constitué du capital social qui se chiffre désormais à 5,7 millions, des excédents à répartir de 5,9 millions, du cumul des autres éléments du résultat global qui est de 0,8 million et finalement des réserves de 54,1 millions. Votre caisse a également accumulé 2,8 millions de dollars dans la réserve Fonds d'aide au développement du milieu.

* Vous pouvez vous référer aux tableaux de la section Informations complémentaires pour plus de détails sur les portefeuilles de prêts et de dépôts.

RATIO DE CAPITAL

À la fin de l'exercice financier, la Caisse présentait des ratios de capitalisation inférieurs à ceux requis par la norme de 11 %. Toutefois, les excédents générés par les opérations étant suffisants, elle n'a pas à soumettre un plan de renforcement de capital à l'approbation de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. La Caisse prévoit atteindre le seuil minimal de 11 % dès 2017 et vise le niveau de 13 % les années subséquentes.

LES RATIOS DE LA CAISSE AU 31 DÉCEMBRE 2016			
	Au 31 décembre 2016	Au 31 décembre 2015	Norme
Fonds propres de catégorie 1A versus ses actifs à risque	10,94 %	11,53 %	>= 11,0 %
Fonds propres de catégorie 1 versus ses actifs d'expansion	5,6 %	6,12 %	>= 3,5 %

ÉTAT DU RÉSULTAT

Au cours du dernier exercice, votre caisse a réalisé des excédents d'exploitation de 4,4 millions de dollars, en hausse de 3,2 % par rapport à l'année précédente.

L'ÉTAT DU RÉSULTAT			
ÉVOLUTION DES ÉLÉMENTS DE L'ÉTAT DU RÉSULTAT (M\$)	2016 (M\$)	2015 (M\$)	Variation (%)
Revenus d'intérêts	24,5	24,9	-1,6
Frais d'intérêts	6,0	6,6	-8,9
Revenus nets d'intérêts	18,4	18,2	1,0
Autres revenus	3,5	3,5	–
Dotation à la provision pour pertes sur créances	0,5	0,1	540,7
Frais autres que d'intérêts	17,1	17,4	-2,1
Excédents d'exploitation	4,4	4,2	3,2

Le revenu d'intérêt totalise 24,5 millions de dollars, une diminution de 1,6 % par rapport à l'an passé. Les frais d'intérêts ont, quant à eux, diminué de 8,9 %, pour se situer à 6 millions. Les pertes sur créances ont été de 519 000 \$, soit 0,1 % de l'ensemble du portefeuille de prêts consentis à nos membres particuliers et entreprises.

Quant aux autres revenus, provenant en majeure partie de la distribution de produits et services des composantes de Desjardins, ils totalisent 3,5 millions de dollars. Ils demeurent inchangés par rapport à l'année dernière.

Les autres frais ont connu une baisse dans l'ensemble, soit une variation de 2,1 % pour atteindre 17 millions.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES AU RAPPORT FINANCIER

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Au 31 décembre 2016, la Caisse continuait de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. En effet, les prêts bruts en souffrance, mais non douteux, ainsi que les prêts douteux bruts ne représentaient respectivement que 0,9 % et 0,4 % du solde brut des prêts.

Le tableau suivant présente la répartition des prêts par catégories d'emprunteur avec les proportions des prêts bruts en souffrance, mais non douteux, de prêts douteux bruts ainsi que les provisions individuelles et collectives afférentes.*

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE PRÊTS							
En milliers de dollars	Solde brut des prêts	Prêts bruts en souffrance mais non douteux	Prêts douteux bruts	Provisions individuelles	Provisions collectives	Prêts nets au 31 décembre 2016	Prêts nets au 31 décembre 2015
Particuliers							
Habitation	132 527 \$						
Consommation et autres	32 713 \$						
	165 240 \$	3 525 \$	135 \$	23 \$	83 \$	165 134 \$	155 555 \$
Entreprises							
Commerciales et industrielles	470 789 \$						
Agricoles, forestières et pêcheries	2 450 \$						
Administration et institutions publiques	44 563 \$						
	517 802 \$	2 325 \$	2 801 \$	764 \$	871 \$	516 167 \$	499 122 \$
Total	683 042 \$	5 850 \$	2 936 \$	787 \$	954 \$	681 301 \$	654 667 \$

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS

Au 31 décembre 2016, les dépôts des membres à la Caisse s'élevaient à 739 millions de dollars, en hausse de 83 millions ou de 12,6 % depuis la fin de l'année précédente. Soulignons que la principale source de financement de la Caisse pour assurer son expansion provient des dépôts des entreprises. Ils représentaient 81,3 % du total des dépôts.

Le tableau ci-dessous présente la répartition des dépôts par catégories de déposant avec les proportions selon le type d'épargne.*

SOMMAIRE DU PORTEFEUILLE DE DÉPÔTS							
En milliers de dollars	Épargne opérations	Comptes à plage de taux	Épargne stable	Épargne à terme	Épargne régimes enregistrés	Total au 31 décembre 2016	Total au 31 décembre 2015
Particuliers	28 170 \$	8 998 \$	17 536 \$	18 270 \$	61 833 \$	134 807 \$	120 261 \$
Entreprises	177 216 \$	72 070 \$	157 406 \$	194 182 \$	–	600 874 \$	531 546 \$
Secteur public et autres	950 \$	155 \$	289 \$	1 885 \$	6 \$	3 285 \$	4 192 \$
Total	206 336 \$	81 223 \$	175 231 \$	214 337 \$	61 839 \$	738 966 \$	655 999 \$

* Se référer à la note 2 des états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec disponibles sur le site www.desjardins.com pour obtenir de l'information additionnelle sur le mode de présentation et les principales méthodes comptables.

FONDS DE PARTICIPATION

Les placements que les caisses détiennent dans les fonds de participation permettent à la Fédération des caisses Desjardins du Québec de coordonner les investissements dans les filiales du Mouvement Desjardins et les investissements régionaux.

Le tableau ci-après présente, pour la Caisse, sa participation dans chacun des fonds de participation ainsi que le rendement réalisé sur ce placement en fin d'exercice.

FONDS DE PARTICIPATION		
FONDS PROVINCIAUX	PARTS DÉTENUES AU 31 DÉCEMBRE 2016	RENDEMENT MOYEN
Caisse centrale Desjardins (CCD)	15 197 991 \$	9,04 %
Société de Services des caisses Desjardins (SER)	(177) \$	
Desjardins Capital de risque (INV)	145 514 \$	16,93 %
Desjardins société financière (FIN5A)	15 724 316 \$	12,20 %

À la demande de l'Autorité des marchés financiers, la Fédération des caisses Desjardins du Québec a garanti en faveur des porteurs de parts permanentes émises par une caisse Desjardins du Québec le paiement de certaines sommes dans l'éventualité d'un dommage relié au contenu des états financiers annuels combinés audités et du rapport de gestion annuel du Mouvement des caisses Desjardins, mis à leur disposition sur le site www.sedar.com. Cet engagement de la Fédération est sujet à certaines conditions. Les détenteurs de parts permanentes peuvent obtenir des détails sur cet engagement en s'adressant à la Caisse. De plus, les états financiers combinés des caisses Desjardins du Québec sont rendus publics sur le site www.desjardins.com.

Avec le soutien de la Fédération des caisses Desjardins du Québec, la Caisse détermine des objectifs annuels à partir des résultats passés et de la planification stratégique (participation des équipes, du comité de direction et de la gouvernance de la Caisse).

Le suivi de la performance est mensuel et se fait selon six axes :

- Croissance et innovation
- Rentabilité et productivité
- Solidité financière et gestion des risques
- Leadership et mobilisation du capital humain
- Excellence expérience membre
- Coopération et responsabilité sociale

La Direction Convenance, finances et gestion des risques est responsable du suivi de la performance économique en association avec le comité de direction.

Le Conseil d'administration fait un suivi régulier de la performance de la Caisse et se penche sur les stratégies à mettre de l'avant.

IMPACT ÉCONOMIQUE INDIRECT

Par sa mission, la Caisse vise avant tout à soutenir les projets des entreprises coopératives et associatives tout en répondant aux demandes des membres particuliers. La principale fonction de la Caisse est l'intermédiation financière. Ses activités visent surtout à recueillir des épargnes pour répondre aux besoins de financement de ses membres. Le portefeuille de prêts de la Caisse montre qu'environ 76 % des encours de crédit sont en faveur des membres entreprises, surtout des coopératives, des associations et des entreprises culturelles (pour financer des actifs immobiliers, des équipements, du matériel roulant, etc.). Le reste des encours de crédit (24 %) finance les projets des membres particuliers (achat et rénovation d'une habitation et besoins de consommation).

Le financement des entreprises coopératives et associatives permet de soutenir leurs activités dans tous les secteurs de l'économie, en particulier dans l'habitation communautaire, les services aux personnes, la consommation et les activités culturelles. Outre ses activités de financement par la fonction d'intermédiation financière, la Caisse soutient plusieurs initiatives par des commandites (surtout des événements), par des dons (causes humanitaires et soutien solidaire) et par son Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) qui sert à des projets porteurs d'innovations sociales contribuant au développement durable et solidaire de nos sociétés. Bien que la Caisse soit présente dans l'ensemble du Québec, ses membres se concentrent dans les agglomérations de Montréal et de Québec ainsi qu'au Nunavik.

EXEMPLES D'IMPACTS ÉCONOMIQUES INDIRECTS

Action syndicale

Au 31 décembre 2016, la Caisse comptait parmi ses membres 622 organisations syndicales (syndicats, fédérations et confédérations), ce qui représente 17,9 % des organisations syndicales du Québec dont le nombre est évalué à 3 475. Par les services offerts aux organisations syndicales qui les représentent et défendent leurs droits, ce sont des centaines de milliers de travailleuses et travailleurs de tous les secteurs d'activités que rejoignent les services financiers de la Caisse.

Action coopérative

Au 31 décembre 2016, la Caisse comptait parmi ses membres 789 coopératives non financières (coopératives de consommateurs, de producteurs, de travail, de travailleurs actionnaires, de solidarité et des regroupements sectoriels) sur les 2 757 recensées par le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation du Québec. C'est donc dire que la Caisse soutient la mission de près de 29 % (28,6 %) de l'ensemble des coopératives non financières du Québec, lesquelles sont actives dans de nombreux secteurs, en particulier l'habitation, les services professionnels et techniques, l'agriculture et les pêcheries, l'alimentation et le secteur de la santé et des services sociaux. Selon les données publiées par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité, les coopératives non financières représentent plus de 22 500 emplois.

L'habitation communautaire

Avec 309 millions en financement dans des coopératives et des OBNL d'habitation au 31 décembre 2016, la Caisse contribue à donner accès à plus de 10 000 logements de qualité à un coût abordable dans toutes les régions du Québec.

Elle soutient également le réseau de 14 coopératives des communautés inuits et cries du Nunavik rassemblées au sein de la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec (FNCQ) pour des services immobiliers, la vente au détail, l'hôtellerie, la câblodistribution et le tourisme d'aventure. C'est le plus grand employeur non gouvernemental au Nunavik.

La Caisse comptait en 2016 un total de 384 entreprises culturelles actives dans les arts du cirque, le théâtre, la musique, la vidéo, la mise en valeur du patrimoine, les médias communautaires, etc.

COMMUNAUTÉS LOCALES

Par le volet de sa mission visant à soutenir le développement de l'économie sociale et solidaire en misant sur l'entrepreneuriat collectif, l'approche de la Caisse à l'égard de l'implication communautaire est fortement intégrée à sa fonction d'intermédiation

financière à travers les activités de financement. Au 31 décembre 2016, 76 % du portefeuille de prêt de la Caisse, soit 518,4 millions de dollars, était en faveur de coopératives, d'associations et d'entreprises culturelles, lesquelles répondent à une très large gamme de besoins des communautés où elles sont actives.

L'implication communautaire de la Caisse est complétée par une politique de ristourne collective adoptée par l'Assemblée générale des membres. Celle-ci prend la forme de commandites et surtout de dons, en particulier par le Fonds d'aide au développement du milieu (FADM) approvisionné par une partie des excédents générés par les activités de la Caisse.

L'approche de la Caisse à l'égard de l'implication communautaire est en cohérence avec le 7^e principe coopératif portant sur l'« engagement envers la communauté » : les coopératives travaillent au développement durable de leurs communautés conformément aux politiques approuvées par leurs membres.

FINANCÉS PAR LA CAISSE :

- En 2016, 336 projets, pour un total de 1,0 million de dollars.
- En 2015 : 314 projets, pour un total de 1,1 million de dollars.
- En 2014 : 267 projets, pour un total de 1,0 million de dollars.

LA GESTION DES RISQUES FINANCIERS ET OPÉRATIONNELS

La Loi sur les coopératives de services financiers oblige la Caisse à suivre des pratiques de gestion saines et prudentes. L'Autorité des marchés financiers (AMF) est l'organisme mandaté par le gouvernement du Québec pour encadrer notamment les activités de distribution de produits et services financiers. Elle donne des directives pour encadrer les activités des institutions financières, y compris le Mouvement Desjardins.

Dans ses activités, la Caisse suit les normes et pratiques de gestion saine et prudente de la Fédération des caisses Desjardins du Québec. L'application de ces normes et pratiques est soumise à différents mécanismes de délégation, d'autorisation, de contrôle et de suivi établis par la Caisse et la Fédération.

MESURES ANTICORRUPTIONS

La Caisse doit respecter :

- Le cadre établi par le Mouvement Desjardins visant à garantir une gestion prudente du risque opérationnel et prévoyant, notamment, un processus de prévention de la fraude et de la malversation, ainsi que des mécanismes de gestion visant l'examen de toute situation, activité ou événement susceptible d'être associé à la criminalité financière.
- Le Code de déontologie Desjardins, qui est le principal outil de la lutte à la corruption.
- La Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes (LRPCFAT).
- La politique du Mouvement Desjardins à l'égard des enquêtes de sécurité et de crédit liées à l'emploi, notamment pour assurer une saine gestion des risques et répondre aux exigences des différentes autorités réglementaires.
- La politique du Mouvement Desjardins sur la probité et la compétence des dirigeants.
- Le Code de déontologie et la LRPCFAT, en ce qui a trait aux responsabilités et devoirs des dirigeants et employés.
- L'obligation de renouveler annuellement l'adhésion au code de déontologie.

L'application des mesures visées par la loi et des pratiques édictées par l'AMF et Desjardins est soumise à des mécanismes de contrôle internes et externes de conformité, qui incluent, entre autres, de la communication et de la formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption.

LUTTE CONTRE LE COMPORTEMENT ANTICONCURRENTIEL

La Caisse adhère à l'approche du Mouvement Desjardins, qui fait un suivi des actions intentées contre l'une ou l'autre de ses composantes dans le but de protéger sa réputation et ses actifs, dans le respect des parties prenantes. Pour la période triennale de 2014-2016, la Caisse déclare qu'elle n'a été visée par aucune action en justice pour comportement anticoncurrentiel ou pratiques antitrust et monopolistiques.

CONFORMITÉ SOCIOÉCONOMIQUE

L'approche de conformité des pratiques de la Caisse s'exprime depuis plusieurs années par sa volonté d'être « inattaquable » comme condition de base au maintien et au développement de sa mission dans les domaines de l'investissement responsable et dans le financement des entreprises coopératives et associatives. Le respect des lois et des règlements est intégré à la gestion saine et prudente exigée par le cadre légal, d'une part, et les normes et pratiques du Mouvement Desjardins, d'autre part.

La direction Convenance, finances et gestion des risques de la Caisse, qui est responsable du suivi de la conformité, compte deux analystes-conseils en contrôle et risques (CDS Québec et CDS Montréal/Lanaudière). De plus, la Caisse est soumise à toute une gamme de contrôles, d'inspections et d'audits par la Fédération des caisses Desjardins du Québec.

MARKETING ÉTIQUETAGE

Comme coopérative de services financiers, la Caisse cherche avant tout à répondre aux besoins de ses membres. Dans leurs relations avec les membres épargnants et les membres emprunteurs, les personnes conseillères s'efforcent de dresser un portrait global de leur situation financière pour identifier et offrir de manière transparente les produits et services adaptés à leurs besoins et à leurs capacités financières. Dans le cas des placements offerts, les personnes conseillères s'assurent que les caractéristiques du portefeuille sous gestion à la Caisse correspondent au profil du membre, notamment à sa tolérance au risque.

Pour la mise en marché de ses produits et services, la Caisse est soumise à un cadre légal strict, notamment à la Loi sur la distribution de produits et services financiers et à son règlement sur les renseignements à fournir au consommateur, tout comme à la Loi sur la protection du consommateur, en particulier aux règles en matière de publicité pour les prêts d'argent. Pour la période triennale de 2014-2016, la Caisse déclare ne pas avoir d'incident de conformité relatif à l'information sur les produits et services à rapporter.

CONTRIBUTION DES EMPLOYÉ-ES

Les employés

Une centaine d'employés permanents et temporaires sont répartis dans les centres de services de Québec et de Montréal-Lanaudière.

69 femmes et 28 hommes parmi le personnel

94 % de syndiqué-es

Une équipe compétente et engagée pour vous

Aucune rémunération incitative au rendement ni aucun boni de fin d'année ne sont liés à des objectifs de vente de produits.

Les membres en bénéficient :

- **Perfectionnement** des employé-es
- Équipe spécialisée en **investissement responsable**
- Équipe possédant une **fine connaissance en financement d'entreprises collectives**
- **Approche personnalisée**
- **Vigie et partage de l'information** entre collègues
- Réorganisation du travail pour optimiser l'**expérience du membre** à la Caisse

Formation : 1 231 heures de formation ont été suivies par les employés de la Caisse en 2016.

Le 11 novembre : journée de synergie des équipes des centres de services de Québec, de Montréal et de Lanaudière pour favoriser les échanges sur le rôle des équipes et les enjeux de la Caisse. Les participantes et les participants ont également joué à l'écoconstruction de 12 vélos, qui ont été remis à l'entreprise Bécik Jaune.



Bécik Jaune encourage le transport actif en rendant accessibles gratuitement des vélos en libre-service. Ces vélos sont récupérés sur le territoire des municipalités desservies et remis en état par des jeunes à risque de décrochage scolaire.

Joliette

RENSEIGNEMENTS SUR LES EMPLOYÉS

Selon le projet coopératif adopté en 2005, la Caisse valorise l'engagement personnel, la participation, le développement du potentiel de chacune et chacun, la capacité de faire ensemble, la reconnaissance et la responsabilité à l'égard des résultats obtenus, l'ensemble supporté par un leadership inspirant.

Cette approche est reprise dans la Déclaration d'intention de l'article 1 de la convention collective de travail, qui lie la Caisse à son personnel syndiqué et qui établit les différents mécanismes et conditions de travail visant à garantir aux personnes salariées des droits, des conditions économiques de travail décentes et équitables et des modalités de règlement des mécontentements qui peuvent survenir.

Nombre total d'employés par contrat de travail – permanent et temporaire – selon le sexe

	PERMANENT	À CONTRAT
Femmes	61	8
Hommes	25	3
TOTAL	86	11

Nombre total d'employés par contrat de travail – permanent et temporaire – par région

	PERMANENT	À CONTRAT
Québec	40	5
Montréal	43	5
Lanaudière	3	1
TOTAL	86	11

Nombre total d'employés par type d'emploi – temps plein et temps partiel – selon le sexe

	TEMPS PLEIN	TEMPS PARTIEL
Femmes	59	10
Hommes	27	1
TOTAL	86	11

Les données présentées ci-dessus proviennent d'une compilation effectuée par le service des Ressources humaines de la Caisse à partir du registre des employé-es. Selon cette compilation, le taux de roulement du personnel en 2016 était de 15 %.

Un comité de relations de travail (CRT) composé de représentantes et de représentants de la direction et du syndicat se réunit à la demande des parties pour se pencher sur tous les litiges et griefs concernant les conditions de travail. Il peut proposer des modifications à la convention collective et faire appel à un tiers conciliateur.

DIVERSITÉ ET ÉGALITÉ DES CHANCES

La diversité, l'égalité des chances et la non-discrimination font partie des valeurs et des principes fondateurs de la Caisse remontant à ses origines syndicales. L'article 4 de la convention collective porte sur les droits fondamentaux. L'employeur et le syndicat conviennent de n'exercer aucune menace, contrainte ou discrimination en raison de la race, de la couleur, de la nationalité, de l'origine sociale, de la langue, du sexe, de l'état de grossesse, de l'état civil, des liens de parenté, de l'orientation sexuelle, de la situation parentale, des

croyances ou de l'absence de croyances religieuses, des opinions politiques, des activités syndicales, de l'âge, d'un handicap physique, de l'état de santé ou d'un droit reconnu par la convention collective. Pour la période triennale de 2014-2016, la Caisse déclare ne pas avoir d'incident de discrimination à rapporter.

Le ratio du salaire de base et de la rémunération des femmes par rapport aux hommes est de 100 % pour tous les postes syndiqués et de 100 % pour tous les gestionnaires.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

L'article 19 de la convention collective porte spécifiquement sur la santé et la sécurité au travail. On y prévoit les obligations de la Caisse : protéger la santé et assurer la sécurité et l'intégrité physique et mentale, éliminer à la source les conditions de travail dangereuses, identifier, contrôler et éliminer les risques pour la santé et la sécurité ainsi qu'assurer l'entretien des lieux de travail. Des droits de retraits préventifs sont prévus.

La Caisse déclare un cas d'accident de travail rapporté à la CNESST en 2016. Une employée s'est coincé trois doigts de la main gauche en refermant la porte du coffre-fort entraînant la contusion et la fracture de quelques doigts. À la suite de cet accident, l'employée a été en arrêt de travail pendant un mois. Son retour s'est fait sans limitations fonctionnelles.

Informations qualitatives sur les maladies professionnelles à la Caisse

Nous constatons une nette amélioration du nombre de cas d'invalidité de courte durée, c'est-à-dire les absences d'une durée de 11 jours à 26 semaines. En effet, l'indice d'expérience* est passé de 200 % en 2015 à 57 % en 2016. Il est à noter qu'un pourcentage d'incidences de moins de 100 % est considéré comme une bonne performance. Puisque la majorité de ces cas d'invalidité étaient de nature musculosquelettique, la Caisse a déployé des efforts pour corriger les faiblesses d'ordre ergonomique dans l'aménagement de ses postes de travail. La Caisse continue ses efforts en offrant aux employés une évaluation de leur poste de travail par un ergothérapeute afin de mieux répondre à leurs besoins.

*L'indice d'expérience est égal aux prestations versées en assurances salaire de courte durée + frais administratifs divisé par les primes déboursées au cours de l'année X 100.

FORMATION ET ÉDUCATION

La Caisse a des exigences précises de formation, d'expérience et d'habileté pour tous les postes afin d'assurer le bon déroulement de ses activités dans un secteur en changement constant. Aussi la Caisse assure-t-elle une gestion et une planification actives de ses besoins de main-d'œuvre selon une approche d'accompagnement reposant sur les volets suivants :

- **Bilan des compétences** : Fait sur une base annuelle pour s'assurer que chaque personne salariée répond aux exigences de son poste et, si requis, pour identifier les activités de développement et de formation nécessaires;
- **Gestion des résultats** : Faite sur une base annuelle, après détermination des résultats et des objectifs quantitatifs et qualitatifs recherchés par la Caisse par équipe, de manière à définir la contribution des personnes salariées et les plans de développement des compétences requis;
- **Planification de la main-d'œuvre** : Une évaluation continue des besoins et des moyens de les combler est faite par la Caisse, qui favorise d'abord le développement des compétences des personnes salariées en accord avec les aspirations de carrière;
- **Relève** : La Caisse prépare les salariés pour qu'ils comblient les besoins de dotation ou qu'ils fassent des remplacements.

La Caisse organise également des formations générales sur des enjeux de société, afin de favoriser l'intégration des nouvelles personnes salariées, et favorise la participation à des programmes de formation générale complémentaire.

L'approche de la Caisse entourant la performance des personnes salariées tout comme la formation et les modalités qui en découlent

sont décrites à l'article 17 de la convention collective.

Pourcentage des employés bénéficiant d'entretiens d'évaluation et d'évolution de carrière

- Pour les postes syndiqués, le ratio est de 90 %.
- Pour les gestionnaires, le ratio est de 90 %.

Nombre moyen d'heures de formation par an

1 231 heures de formation suivies par les employés de la Caisse en 2016.

NOTRE RESPONSABILITÉ ENVIRONNEMENTALE

L'approche environnementale de la Caisse favorise le partage de son engagement, de ses savoirs et de ses ressources. Il est du ressort de la Caisse de sensibiliser, d'influencer et d'encourager l'ensemble de ses membres à s'engager dans des pratiques innovatrices qui tiennent compte du développement durable. Les préoccupations environnementales de la Caisse sont de réduire son impact écologique et de contribuer à de meilleures pratiques. Depuis 2007, la Caisse agit principalement sur la consommation de papier, le transport et l'achat responsable afin de réduire l'empreinte écologique négative générée par ses activités.

CONFORMITÉ ENVIRONNEMENTALE

La conformité environnementale concerne avant tout la gestion du risque de crédit lors de l'évaluation des entreprises financées et de biens immobiliers pris en garantie. L'application du principe de précaution peut conduire à exiger des analyses environnementales approfondies pour évaluer les risques de contamination. Cette dimension est soumise aux mécanismes entourant le contrôle des engagements de crédit pris par la Caisse.

Comme coopérative de services financiers, l'approche de précaution de la Caisse se manifeste avant tout par sa gestion du risque de crédit. Dans toutes ses décisions de financement, la Caisse doit s'assurer que le risque de défaut et le risque de perte sont acceptables selon les bonnes pratiques reconnues et respectent les normes et exigences du Mouvement Desjardins, y compris une évaluation du risque environnemental pour certains types de financement aux membres entreprises. À cet égard, l'approche de précaution repose sur une dynamique de délégation-autorisation avec des mécanismes de contrôle internes et de supervision-inspection encadrés par le Mouvement Desjardins.

La Caisse d'économie solidaire tient au principe de précaution, entériné dans la Convention de Rio de 1992, comme l'un des principes du développement durable. Le choix qu'a fait la Caisse, dès sa fondation en 1971, de concentrer ses activités au soutien d'initiatives collectives participe directement d'une approche de précaution. Tout en respectant l'existence d'une économie plurielle, la Caisse est d'avis que l'entreprise collective (coopérative et associative) a tendance à être plus respectueuse des personnes et de l'environnement que l'entreprise capitaliste qui cherche à maximiser la valeur pour les actionnaires. C'est pourquoi, sauf pour le secteur culturel et quelques rares exceptions, la Caisse s'abstient de financer des projets portés par des entreprises privées.

Dans sa gestion courante, la Caisse vise non seulement à respecter les exigences de conformité environnementale édictées par les lois et règlements, mais elle aspire aussi à minimiser ses impacts environnementaux, notamment par ses achats (politique d'achat responsable et solidaire) et les déplacements de ses employés (politique de transport durable) ou lors d'événements, en particulier l'assemblée générale annuelle, dont l'organisation est guidée dans la mesure du possible par l'approche des événements écoresponsables. Certains volets de cette dimension relèvent de la direction Convenance, finances et gestion des risques et d'autres de la direction Soutien au projet coopératif.

La Caisse déclare qu'elle n'a reçu aucune amende ou sanction pour la période triennale de 2014-2016.

Pour réduire ses impacts environnementaux de sa consommation énergétique, l'approche de la Caisse privilégie avant tout le volet transport par les stratégies et moyens suivants :

- Minimiser les déplacements du personnel entre les points de services de Québec, Montréal et Lanaudière par la mise en place d'un système de visioconférence de haute qualité qui fait l'objet d'un usage intensif;
- Encourager l'utilisation des transports collectifs pour les déplacements entre les points de services de la Caisse;
- Maintenir des incitatifs (programme de bonification appelé Carbopoint) pour favoriser l'usage des transports en

commun, des transports actifs, du covoiturage ou de l'autopartage par les personnes salariées de la Caisse.

- Rembourser, comme prévu à la convention collective 2015-2017, 100 % du coût du transport en commun à la personne salariée qui n'utilise pas sa voiture pour se rendre au travail;
- Organiser le transport collectif lors de la tenue de l'Assemblée générale annuelle.

Depuis maintenant huit ans, les Rendez-vous solidaire – assemblée générale annuelle sont neutres en carbone.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DANS L'ORGANISATION

Seulement pour Montréal

ANNÉES	CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DE LA CAISSE* (KWH)
2014	418 478
2015	376 768
2016	397 577

Le secteur des services financiers dans lequel œuvre la Caisse a des niveaux relativement faibles d'émission de polluants et de gaz à effet de serre. C'est pourquoi la Caisse concentre ses efforts surtout sur le transport.

RÉDUCTION D'ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

ANNÉES	QUANTITÉS DE GES ÉVITÉES* (TONNES ÉQUIVALENT CO2)
2014	27
2015	27
2016	22

POIDS TOTAL DES DÉCHETS, PAR TYPE ET PAR MODE DE TRAITEMENT

La Caisse d'économie solidaire s'efforce d'être responsable à l'égard de l'environnement dans ses activités quotidiennes. Depuis mai 2007, elle utilise uniquement du papier fait de fibres postconsommation 100 % recyclées. Au fil des années, la Caisse a modifié son parc d'imprimante pour faciliter et encourager l'impression recto verso. Tous les postes de travail disposent d'un bac spécifique pour le recyclage du papier. Le volume de papier ainsi recueilli est confié à des fournisseurs pour une destruction sécuritaire avant le recyclage.

Les lieux des repas sont équipés pour le triage des déchets et des matières recyclables (verre, plastique, papier et carton) de manière à réduire les déchets. En outre, les trois centres de services s'efforcent de faciliter la récupération des piles usagées. Le taux de récupération est passé de 59 % en 2014 à 67 % en 2016.

Matières résiduelles 2016 (kg)*

PAPIER	CARTON	PLASTIQUE	VERRE	MÉTAUX	MATIÈRES ORGANIQUES
6 446,7	101,9	182,5	12,0	70,7	903,2

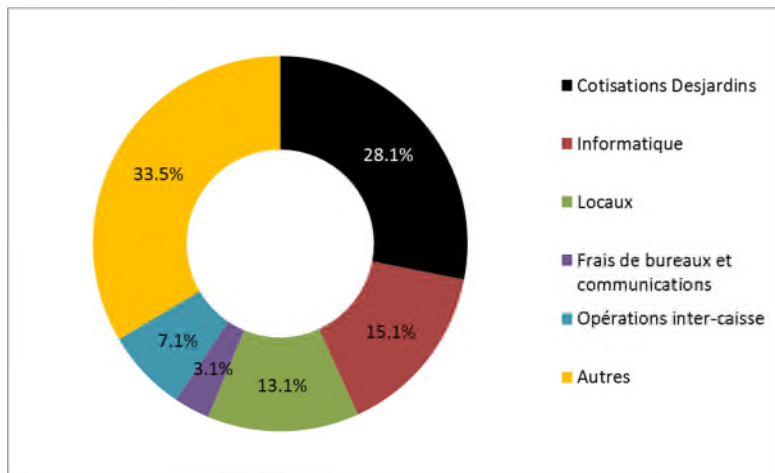
* Selon le rapport de caractérisation de février 2016 et les données de l'entreprise de récupération du papier confidentiel

L'APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE

La politique d'achat responsable et solidaire qui a été adoptée par la Caisse en 2007 définit les orientations de la Caisse dans ses achats :

1. La Caisse privilégie les articles ou les fournisseurs qui sont sous le contrôle de Desjardins (par exemple, en matière d'équipement informatique);
2. La Caisse donne préséance aux articles ou aux fournisseurs qui ont été proposés par Desjardins, mais qui demeurent optionnels;
3. La Caisse choisit des articles ou des fournisseurs qui sont laissés à son entière discrétion.
4. La politique d'achat a établi un protocole de sélection précisant que « dans la mesure du possible, la Caisse souhaite acheter des produits ou des services responsables d'un point de vue social et environnemental; elle veut acheter ces produits ou services d'entreprises qui, d'une part, sont responsables d'un point de vue social et environnemental et qui, d'autre part, s'inscrivent dans la logique des trois dimensions du développement durable ». Pour le choix des fournisseurs visés par l'orientation 3, la Caisse s'efforce de choisir parmi les entreprises collectives (coopératives et organismes à but non lucratif) de son sociétariat. La Caisse travaille à réviser et à actualiser cette politique.

Le tableau suivant reflète toutes les dépenses de la Caisse en excluant les frais de personnel. En 2016, ces dépenses totalisent 8 708 500 \$. La Caisse ne note pas d'importantes modifications apportées à son organisation ni à sa chaîne d'approvisionnement.



Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux : 100 %

COMMUNICATION ET ÉVÉNEMENTS

NOUVEAU LOGO

Pour marquer son rôle de principale institution financière de l'économie sociale au Québec et de chef de file en investissement responsable, la Caisse a senti le besoin de revoir son logo. De plus, elle a été plus active dans les médias sociaux afin de collaborer davantage avec ses membres et partenaires. Ce travail se poursuivra en 2017.

CAISSE.
 **D'ÉCONOMIE.**
SOLIDAIRE.

Les majuscules déliées représentent l'ouverture ; l'ouverture sur le monde et l'ouverture sur les gens. L'utilisation du point est un signe de ponctuation fort. Par ce symbole ressortent le côté déterminé et les trois caractéristiques de la Caisse : incontournable, inattaquable et irrésistible. Le tout devient une signature forte avec une lisibilité optimale. Les couleurs jaune et noir ont été choisies en continuité avec l'ancienne signature et également parce que ce sont deux couleurs modernes et percutantes.

CORSAIRE | Design | Communication | Web Entreprise d'économie sociale

45 ANS D'HISTOIRE ET UN LIVRE



Publication du livre *Histoire de la Caisse d'économie solidaire Desjardins*, à l'occasion de ses 45 ans. Le livre est disponible par téléchargement à l'adresse septentrion.qc.ca.

QUELQUES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LA CAISSE

- Rendez-vous solidaire : 45 ans de contributions collectives en collaboration avec le théâtre Parminou



- Conférence 45^e anniversaire en collaboration avec le Pôle des entreprises d'économie sociale de la Capitale-Nationale
- Collaboration avec Innoweave pour offrir aux entreprises d'économie sociale des ateliers permettant d'identifier l'impact des entreprises d'économie sociale dans leur milieu
- Dîners solidaires avec les conseils centraux CSN de Québec–Chaudières-Appalaches et de Montréal

SUR LE WEB ET DANS LES MÉDIAS



Ce rapport a été préparé en conformité avec les critères essentiels des Standards Global Reporting Initiatives. La période du rapport est du 1^{er} janvier au 31 décembre, soit la même période que l'exercice financier. Le cycle de reddition de compte est triennal. Le dernier rapport a été publié en avril 2014 et couvre la période de 2011-2013.

En raison des déficits répétés des services financiers offerts depuis 2007 à la population du Nunavik et de l'impossibilité de trouver une solution permettant d'assurer la pérennité de cette offre de services, la Caisse et la Fédération des coopératives du Nouveau-Québec ont décidé en avril 2015 de fermer les comptoirs caissiers au Nunavik. Cette décision n'a toutefois pas réduit l'accès aux services AccèsD et au paiement par carte de débit pour les membres de la Caisse de cette région du Québec.

Il n'y a pas eu d'autres changements substantiels dans le *reporting* ou dans la reformulation des informations en comparaison aux rapports de développement durable précédents.

Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu :

Jean Bergevin, conseiller principal, solidarité internationale, Caisse d'économie solidaire. jean.bergevin@desjardins.com

Coordination : Marie-Reine Roy

Recherche et écriture : Jean Bergevin, Marie-Reine Roy et Stéphanie Birbe

Groupe conseil en développement durable : Neuvaction

Révision et correction linguistique : Lyne Beaulieu, Annie Rochette, Sylvie Lamothe

Conception graphique : Corsaire | Design | Communication | Web

INDEX DE CONTENU GRI

STANDARDS GRI	NUMÉRO ET NOM DE L'ÉLÉMENT D'INFORMATION	PAGE / LIEN HYPERTEXTE	OMISSION
GRI 102 : ÉLÉMENTS GÉNÉRAUX D'INFORMATION			
Profil de l'organisation	102-1 Nom de l'organisation	1	
	102-2 Activités, marques, produits et services	3, 4, 10	
	102-3 Emplacement du siège social	63	
	102-4 Emplacement des opérations	67	
	102-5 Propriété et forme juridique	5	
	102-6 Marchés desservis	1, 11	
	102-7 Taille de l'organisation	1, 11, 19	
	102-8 Renseignements sur les employés et autres travailleurs	53	
	102-9 Chaîne d'approvisionnement	58	
	102-10 Modifications importantes apportées à l'organisation et à sa chaîne d'approvisionnement	58	
	102-11 Principe de précaution ou l'approche de précaution	56	
	102-12 Initiatives externes		
	102-13 Affiliations et associations	22, 23	
Stratégie et analyse	102-14 Déclaration du décideur le plus haut placé de l'organisation	3-5	
Éthique et intégrité	102-16 Valeurs, principes, standards et normes de comportement	9-10	
Gouvernance	102-18 Structure de gouvernance de l'organisation	6-8	
Consultation des parties prenantes	102-40 Liste des parties prenantes	13	
	102-41 Conventions collectives	52	
	102-42 Identification et sélection des parties prenantes	13	
	102-43 Approche de consultation des parties prenantes	13, 14, 15	
	102-44 Les préoccupations des parties prenantes	16, 17, 18	
Pratiques de reddition de compte	102-45 Entités incluses dans les rapports financiers consolidés	10	
	102-46 Définir le contenu du rapport et les périmètres des thèmes	14, 15	
	102-47 Liste des thèmes pertinents	14	
	102-48 Reformulation des informations	62	
	102-49 Changement important dans la reddition de compte	62	
	102-50 Période ouverte par le rapport	62	
	102-51 Date du dernier rapport publié	62	
	102-52 Cycle de reddition de compte	62	
	102-53 La personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	62	
	102-54 Option de conformité	3, 62	
	102-55 Index GRI	63	
102-56 Évaluation externe		Rapport de développement durable non vérifié.	
THÈMES PERTINENTS ET APPROCHES DE GESTION			
Contribution au développement de l'économie sociale et solidaire au Québec et à l'international			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	20, 21, 22	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	20	

	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	20	Divulgence partielle. Elle sera complétée dans le prochain rapport.
Reconnaissance de l'économie sociale et solidaire au Québec et à l'international			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	22	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	23, 28,30, 31	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	30	Divulgence partielle. Elle sera complétée dans le prochain rapport.
Performance économique			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	45	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	48	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	48	
GRI 201 Performance économique	201-1 La valeur économique	44-48	
Impact économique indirect			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	49	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	49	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	49	Divulgence partielle. Elle sera complétée dans le prochain rapport.
203 Impact : économique indirect	203-2 Fournir des exemples d'impacts économiques indirects importants positifs et négatifs de l'organisation	14, 49	
Développement de l'expertise spécialisée dans la finance socialement responsable particulièrement le financement d'entreprises coopératives et associatives			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	26, 27	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	26, 27	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion		L'information n'est pas disponible. Elle sera publiée dans le prochain rapport.
Gestion des risques financiers et opérationnels			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	50	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	50	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	50	La Caisse suit les politiques et les directives du Mouvement Desjardins.
Lutte contre la corruption			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	50	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	50	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	50	La Caisse suit les politiques et les directives du Mouvement Desjardins.
GRI 206 : Anti-corrruption	206-2 Communication et formation sur les politiques et procédures en matière de lutte contre la corruption	50	
Lutte contre le comportement anticoncurrentiel			

GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	50	La Caisse suit les politiques et les directives du Mouvement Desjardins.
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	50	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	50	
GRI 206 : Comportement anticoncurrentiel	206-1 Nombre total d'actions en justice pour comportement anticoncurrentiel, pratiques antitrust et monopolistiques et leurs issues.	51	
Pratiques d'achat			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	58	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	58	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	58	
GRI 204 : Pratique d'achat	204-1 Part des dépenses réalisées avec les fournisseurs locaux	58	
Conformité socioéconomique			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	51	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	51	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	51	
GRI 419 : Conformité socioéconomique	419-1 Nombre et montants des amendes et des sanctions non pécuniaires.	51	
Marketing et étiquetage			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	51	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	51	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	51	
GRI 417 Marketing étiquetage	417-1 Exigences relatives à l'information sur les produits et services et à l'étiquetage	51	
	417-2 Incidents de non-conformité concernant l'information sur les produits et services et l'étiquetage	51	
Emploi			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	52	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	52	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	52	
GRI 401 Emploi	401-1 Nombre total et pourcentage de nouveaux salariés embauchés	53	Les données sur le pourcentage des nouveaux employés n'est pas disponible. Elles seront traitées dans le prochain rapport.
Relation employeurs / employés			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	53	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	53	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	53	
GRI 402 : Relation employeurs / employés	402-1 Délai minimal de préavis en cas de changement opérationnel		
Diversité et égalité des chances			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1 L'explication du thème pertinent et son périmètre	53, 54	
	103-2 L'approche de gestion et ses composantes	53, 54	
	103-3 L'évaluation de l'approche de gestion	53, 54	
GRI 405 : Diversité	405-2 Ratio du salaire de base et de la rémunération des	53, 54	

et égalité des chances	femmes par rapport aux hommes, par catégorie professionnelle		
Non-discrimination			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1	L'explication du thème pertinent et son périmètre	53, 54
	103-2	L'approche de gestion et ses composantes	53, 54
	103-3	L'évaluation de l'approche de gestion	53, 54
GRI 406 Non-discrimination	406-1	Nombre total d'incidents de discrimination et actions correctives	53, 54
Santé et sécurité au travail			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1	L'explication du thème pertinent et son périmètre	54
	103-2	L'approche de gestion et ses composantes	54
	103-3	L'évaluation de l'approche de gestion	54
GRI 403 : Santé et sécurité au travail	403-2	Taux et types d'accidents du travail, de maladies professionnelles, d'absentéisme, proportion de journées de travail perdues et nombre total de décès liés au travail, par zone géographique et par sexe.	54 Les données sur le taux d'absentéisme ne sont pas disponibles. Elles seront traitées dans le prochain rapport.
Formation et éducation			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1	L'explication du thème pertinent et son périmètre	54
	103-2	L'approche de gestion et ses composantes	54
	103-3	L'évaluation de l'approche de gestion	54
GRI 404 : Formation et éducation	404-1	Nombre moyen d'heures de formation par an	54
	404-2	Programmes de développement des compétences et de formation	Les programmes de développement des compétences seront détaillés dans le prochain rapport.
	404-3	Pourcentage des employés bénéficiant d'entretiens périodiques d'évaluation et d'évolution de carrière	54
Communautés locales			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1	L'explication du thème pertinent et son périmètre	49, 50
	103-2	L'approche de gestion et ses composantes	49, 50
	103-3	L'évaluation de l'approche de gestion	49, 50
413 Communautés locales	413-2	Indiquer le pourcentage de sites ayant mis en place une participation des communautés locales, d'évaluations d'impacts, et des programmes de développement	20, 34, 41, 49 Les initiatives de la Caisse ne sont pas rattachées à ses places d'affaires. Elles concernent la Caisse dans son ensemble.
Conformité environnementale			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1	L'explication du thème pertinent et son périmètre	56
	103-2	L'approche de gestion et ses composantes	56
	103-3	L'évaluation de l'approche de gestion	56
GRI 307 : Conformité environnementale	307-1	Nombre et montants des amendes et des sanctions non pécuniaires	56
Énergie			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1	L'explication du thème pertinent et son périmètre	57
	103-2	L'approche de gestion et ses composantes	57
	103-3	L'évaluation de l'approche de gestion	57
GRI 302 Énergie	302-1	Consommation énergétique dans l'organisation	57 La consommation des

			bureaux à Québec et Joliette n'est pas disponible.
Émissions			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1	L'explication du thème pertinent et son périmètre	32, 57
	103-2	L'approche de gestion et ses composantes	57
	103-3	L'évaluation de l'approche de gestion	Les informations ne sont pas disponibles. Elles seront traitées dans le prochain rapport.
GRI 305 : Émissions	305-5	Réduction d'émissions GES	57 Les données sont disponibles seulement pour les employés à Montréal et Québec
Déchets et effluents			
GRI 103 : Approche de gestion	103-1	L'explication du thème pertinent et son périmètre	57
	103-2	L'approche de gestion et ses composantes	57
	103-3	L'évaluation de l'approche de gestion	Les informations ne sont pas disponibles. Elles seront traitées dans le prochain rapport.
GRI 306 : Déchets et effluents	306-1	Poids total des déchets, par type et par mode de traitement	57 Les données de Québec et de Joliette ne sont pas disponibles

Siège social **Québec**

155, boul. Charest Est, bureau 500

Québec G1K 3G6

Centre **Montréal**

2175, boul. de Maisonneuve Est, bureau 150 Montréal H2K 4S3

Centre **Lanaudière**

206, rue Baby, bureau 200

Joliette J6E 2V5

1 877 647-1527

caissesolidaire.coop